



Monographie de la
Province de Ouarzazate

SOMMAIRE

CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA PROVINCE	7
1. <i>Création et délimitation de la province</i>	9
2. <i>Organisation administrative</i>	10
3. <i>Milieu naturel</i>	10
3.1 <i>Relief et climat</i>	11
3.2 <i>Ressources en eau</i>	11
3.2.1 <i>Eaux superficielles</i>	11
3.2.2 <i>Ouvrages hydrauliques</i>	12
3.2.3 <i>Eaux souterraines</i>	12
CHAPITRE II : CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES	13
A - CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES	15
1. <i>Evolution de la population</i>	15
2. <i>Poids démographique</i>	15
3. <i>Population par milieu de résidence</i>	16
4. <i>Densité de la population</i>	16
5. <i>Urbanisation</i>	16
6. <i>Caractéristiques démographiques de la population</i>	17
6.1 <i>Rapport de masculinité</i>	17
6.2 <i>Structure de la population par groupe d'âge et par sexe</i>	17
6.3 <i>Structure de la population par les groupes d'âge fonctionnels</i>	19
6.3.1 <i>Structure de la population par milieu</i>	19
7. <i>Etat matrimonial</i>	19
7.1 <i>Situation de l'état matrimonial</i>	19
7.2 <i>Age moyen au premier mariage</i>	20
8. <i>Fécondité</i>	21
9. <i>Evolution des ménages entre 2004 et 2014</i>	21
10. <i>Evolution de la taille moyenne des ménages</i>	21
B - CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES	23
1. <i>Analphabetisme</i>	23
1.1 <i>Taux d'analphabetisme par sexe et par milieu</i>	23
1.2 <i>Taux d'analphabetisme selon le sexe et l'âge</i>	24
2. <i>Scolarisation</i>	25
2.1 <i>Taux de scolarisation des enfants âgés de 7-12 ans</i>	25
2.2 <i>Population selon le niveau d'étude</i>	25
3. <i>Taux de pauvreté</i>	26
CHAPITRE III : SECTEURS SOCIAUX	27
A-L'ENSEIGNEMENT	29
1. <i>Enseignement préscolaire</i>	29
1.1 <i>Enseignement préscolaire traditionnel, moderne et public</i>	29
2. <i>Enseignement primaire</i>	30
2.1 <i>Enseignement primaire public</i>	30
2.2 <i>Enseignement primaire privé</i>	31
3. <i>Enseignement secondaire</i>	31
3.1 <i>Enseignement secondaire collégial</i>	31
3.1.1 <i>Enseignement secondaire collégial public</i>	31
3.1.2 <i>Enseignement secondaire collégial privé</i>	32
4. <i>Enseignement secondaire qualifiant</i>	33
4.1 <i>Etablissements de l'enseignement secondaire qualifiant public</i>	33
4.2 <i>Personnel enseignant de l'enseignement secondaire qualifiant public</i>	33
4.3 <i>Elèves de l'enseignement secondaire qualifiant public</i>	33
4.4 <i>Effectifs des étudiants du brevet de technicien supérieur par sexe et par niveau</i>	34
5. <i>L'enseignement supérieur public</i>	34

5.1 Equipements pédagogiques de la faculté polydisciplinaire de Ouarzazate.....	34
5.2 Etudiants de la faculté polydisciplinaire de Ouarzazate (tous les cycles).....	35
6. <i>Formation professionnelle publique</i>	35
6.1 Effectifs des élèves en formation dans le C.R.M.E.F.....	36
6.2 Effectif des stagiaires.....	36
6.3 Effectifs en formation par filière au sein de l'OFPPT : Niveau Spécialisation.....	37
6.4 Effectifs en formation au sein de l'OFPPT : niveau qualification	37
6.5 Effectifs en formation par filière au sein de l'OFPPT : Niveau technicien.....	38
6.6 Effectifs en formation par filière au sein de l'OFPPT: Niveau Technicien Spécialisé	38
B - SANTE ET PRESTATIONS SOCIALES	40
1. <i>Infrastructure sanitaire et capacité litière</i>	40
1.1 Infrastructure sanitaire.....	40
1.2 Capacité litière.....	40
2. <i>Encadrement sanitaire</i>	41
2.1 Encadrement médical.....	41
2.2 Personnel paramédical public.....	41
3. <i>Utilisation des infrastructures sanitaires</i>	42
3.1 Accouchements au sein des formations sanitaires publiques	42
4. <i>Aspects de l'activité de la santé publique</i>	42
4.1 Nombre des parturientes bénéficiaires de suivi de la grossesse et de l'accouchement	42
4.2 Nombre d'enfants bénéficiaires des prestations du programme national d'immunisation	43
4.3 Enfants bénéficiaires du programme national de lutte contre les maladies diarrhéiques	43
4.4 Nombre des femmes bénéficiaires des prestations de la planification familiale	44
4.5 Maladies sous surveillance dans les formations sanitaires publiques.....	45
C - EMPLOI	47
1. <i>Activité économique</i>	47
1.1 Taux d'activité selon le milieu de résidence.....	47
1.2 Taux de chômage selon le milieu de résidence.....	47
D- CONDITIONS D'HABITATION DES MENAGES	50
1. <i>Type de logement</i>	50
2. <i>Ancienneté des logements</i>	50
3. <i>Statut d'occupation</i>	51
4. <i>Taux d'occupation</i>	51
5. <i>Equipement des logements</i>	52
6. <i>Mode d'évacuation des eaux usées</i>	53
E - JEUNESSE ET SPORT	56
1. <i>Infrastructure sportive</i>	56
2. <i>Etablissements socio-culturels</i>	56
2.1 Foyers féminins, jardins d'enfants et maisons des jeunes	56
2.2 Les centres d'accueil des jeunes	57
F - ENTRAIDE NATIONALE ET PROMOTION NATIONALE	59
1. <i>Entraide nationale</i>	59
2. <i>Promotion nationale</i>	60
CHAPITRE IV : INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES	61
A - TRANSPORT	63
1. <i>Transport routier</i>	63
2. <i>Transport aérien</i>	64
B - BANQUES	66
1. <i>Réseau bancaire</i>	66
2. <i>Dépôts recueillis et crédits distribués</i>	67
C - ENERGIE, EAU POTABLE ET MINES	69
1. <i>Energie électrique</i>	69
1.1 Les ventes de l'énergie électrique.....	69
1.2 <i>Evolution de la production de l'eau superficielle</i>	69
1.3 <i>Activité de l'office national de l'électricité et de l'eau potable</i>	70
2. <i>Energie solaire</i>	70
3. <i>Mines</i>	71

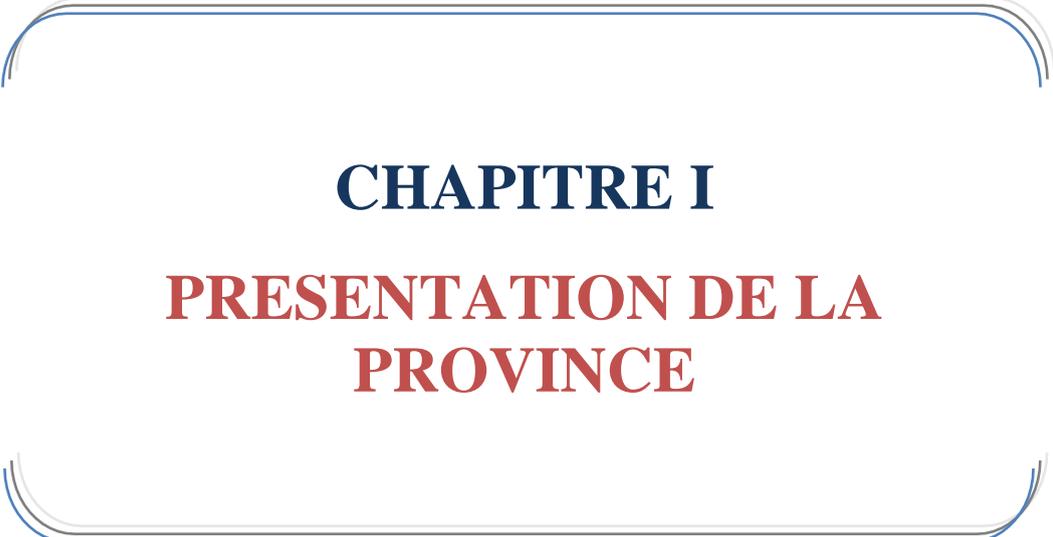
3.1	Les substances exploitées	71
3.2	Les permis miniers délivrés	71
3.3	La production minière.....	72
D - HABITAT, URBANISME ET GESTION URBAINE		74
1.	<i>Urbanisme et gestion urbaine</i>	74
CHAPITRE V : SECTEURS PRODUCTIFS.....		77
A - AGRICULTURE ET ELEVAGE		79
1.	<i>Les principaux acteurs économiques dans le secteur agricole</i>	79
2.	<i>La superficie agricole cultivée</i>	79
2.1	superficie et production des principales céréales.....	79
2.2	Evolution de la superficie et de la production des légumineuses	80
2.3	La production des dattes	81
3.	<i>L'élevage</i>	81
4.	<i>Les forêts</i>	82
B - INDUSTRIE		85
1.	<i>Grandeurs économiques par secteur d'activité</i>	85
2.	<i>Activités industrielles</i>	86
C-L'ARTISANAT.....		88
1.	<i>Organisation du secteur</i>	88
2.	<i>Effectifs des artisans</i>	88
3.	<i>Production et exportation des produits artisanaux</i>	89
D-TOURISME		92
1.	<i>Capacité d'hébergement</i>	92
2.	<i>Nuitées touristiques</i>	94
CHAPITRE VI : SECTEUR DE LA JUSTICE		95
1.	<i>Infrastructure judiciaire</i>	97
2.	<i>Activité des cours d'appel</i>	98
3.	<i>Activité des tribunaux de première instance (Affaires civiles)</i>	99
4.	<i>Activité des tribunaux de première instance (Affaires pénales)</i>	99

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Organisation administrative.....	10
Tableau 2 : Nomination des communes territoriales de la province.....	10
Tableau 3: Ouvrages hydrauliques	12
Tableau 4: Evolution de la population légale	15
Tableau 5: Population légale selon le milieu -2014-	15
Tableau 6: Structure de la population légale (en %) selon le milieu de résidence -2014-.....	16
Tableau 7: Densité de la population (hab/km ²) -2014-.....	16
Tableau 8: Taux d'urbanisation(%).....	16
Tableau 9: Rapport de masculinité par milieu de résidence	17
Tableau 10: Répartition (en %) de la population par groupe d'âge -2014-	18
Tableau 11: Répartition (%) de la population selon les groupes d'âge-2014-.....	19
Tableau 12: Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe.....	20
Tableau 13: Age moyen au premier mariage de la population âgée de 15 ans et plus par sexe et par milieu de résidence.....	20
Tableau 14: Indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence	21
Tableau 15: Nombre de ménages par milieu de résidence	21
Tableau 16: Taille moyenne des ménages par milieu de résidence	22
Tableau 17: Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus par sexe et par milieu de résidence.....	23
Tableau 18: Taux d'analphabétisme (%) de la population de la province de Ouarzazate selon les grands groupes d'âge et le sexe	24
Tableau 19: Taux de scolarisation (%) des enfants âgés de 7-12 ans selon le sexe et le milieu -2014-	25
Tableau 20: Répartition (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence -2014-	25
Tableau 21: Taux de pauvreté	26
Tableau 22: Effectif des élèves et éducateurs dans l'enseignement préscolaire traditionnel et préscolaire moderne et public -2015/2016-	29
Tableau 23: Enseignement primaire public par milieu de résidence Année scolaire 2015/2016	30
Tableau 24: Effectif des élèves de l'enseignement primaire privé - 2015/2016-	31
Tableau 25: Situation de l'enseignement secondaire collégial public - 2015/2016 -	32
Tableau 26: Effectif des élèves de l'enseignement secondaire collégial privé -2015/2016-.....	32
Tableau 27: Etablissements de l'enseignement secondaire qualifiant public -2015/2016-	33
Tableau 28: Personnel enseignant dans l'enseignement secondaire qualifiant public -2015/2016-.....	33
Tableau 29: Elèves de l'enseignement secondaire qualifiant public -2015/2016-	34
Tableau 30: Effectifs des étudiants du brevet de technicien supérieur par sexe et niveau -2015/2016-	34
Tableau 31 : Equipements pédagogiques de la faculté polydisciplinaire de Ouarzazate	35
Tableau 32: Etudiants de la faculté (tous les cycles).....	35
Tableau 33: Effectifs des élèves en formation dans le C.R.M.E.F formation des instituteurs -2015/2016- ...	36
Tableau 34: Effectif des stagiaires : Public 2015/2016	37
Tableau 35: Effectifs en formation par filière au sein de l'OFPPPT : Niveau spécialisation 2015/2016	37
Tableau 36: Effectifs en formation par filière au sein de l'OFPPPT : Niveau qualification 2015/2016.....	37
Tableau 37: Effectifs en formation par filière au sein de l'OFPPPT : Niveau technicien 2015/2016.....	38
Tableau 38: Effectifs en formation par filière au sein de l'OFPPPT: Niveau Technicien Spécialisé 2015/2016	38
Tableau 39: Infrastructure sanitaire publique - 2015 -	40
Tableau 40: Nombre de lits selon le type d'hôpitaux publics - 2015 -	41
Tableau 41: Répartition des médecins par secteur d'activité - 2015 -	41
Tableau 42: Personnel paramédical public - 2015.....	41
Tableau 43: Durée moyenne de séjours, taux de rotation et taux moyen d'occupation - 2015 -.....	42
Tableau 44: Accouchements au sein des formations sanitaires publiques - 2015 -.....	42
Tableau 45: Nombre des parturientes bénéficiaires de suivi de la grossesse et de l'accouchement 2015 -.....	43
Tableau 46: Nombre d'enfants bénéficiaires des prestations du programme national d'immunisation 2015 -.....	43

Tableau 47: Enfants bénéficiaires du programme national de lutte contre les maladies diarrhéiques 2015 -.....	44
Tableau 48: Nombre des femmes bénéficiaires des prestations de la planification familiale -2015-.....	44
Tableau 49: Maladies sous surveillance dans les formations sanitaires publiques - 2015 -.....	45
Tableau 50: Taux net d'activité (%) selon le sexe et le milieu de résidence -2014-.....	47
Tableau 51: Taux de chômage (%) selon le sexe et le milieu de résidence -2014-.....	48
Tableau 52: Répartition (en %) des ménages selon le type de logement en 2004 et 2014.....	50
Tableau 53: Répartition des ménages (en%) selon l'ancienneté du logement et par milieu de résidence.....	51
Tableau 54: Répartition des ménages (en%) selon le statut d'occupation – Ensemble -.....	51
Tableau 55: Taux d'occupation (personnes/pièce) selon le milieu de résidence.....	52
Tableau 56: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement –Ensemble-.....	52
Tableau 57: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement -Urbain-.....	52
Tableau 58: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement -Rural-.....	53
Tableau 59: Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence.....	53
Tableau 60: Installations sportives - 2015.....	56
Tableau 61: Foyers féminins, jardins d'enfants et maisons des jeunes - 2015 -.....	56
Tableau 62: Centres d'accueil des jeunes - 2015 -.....	57
Tableau 63: Etablissements de l'entraide nationale - 2015 -.....	59
Tableau 64: Etablissements et nombres des bénéficiaires et d'encadrant des centres relevant de l'entraide nationale - 2015 -.....	59
Tableau 65: Activités de la promotion nationale -2015-.....	60
Tableau 66: Immatriculation des véhicules par centre immatriculation - 2015 -.....	63
Tableau 67: Permis de conduire délivrés selon le sexe - 2015 -.....	64
Tableau 68: Mouvements des avions selon les aéroports - 2015 -.....	64
Tableau 69: Nombre de passagers par transport aérien - 2015 -.....	64
Tableau 70: Implantation bancaire - 2015 -.....	66
Tableau 71: Dépôts recueillis et crédits distribués par mois - 2015 -.....	67
Tableau 72: Ventes de l'énergie électrique en millions de Kwh.....	69
Tableau 73: Evolution de la production de l'eau superficielle : Barrage El Mansour Eddahbi -2016-.....	69
Tableau 74: Activité de l'Office National de l'électricité et de l'Eau Potable -2016-.....	70
Tableau 75: Ventes d'énergie électrique selon le niveau de tension <i>en MWH</i> -2016-.....	70
Tableau 76: Identification des gisements miniers - 2015 -.....	71
Tableau 77: Permis miniers -2016 -.....	72
Tableau 78: Production minière - 2016 -.....	72
Tableau 79: Répartition des grands projets selon les avis de la CPGP - 2015 -.....	74
Tableau 80: Les avis selon les avis de la CPPP - 2015 -.....	75
Tableau 81: Evolution de la superficie (en milliers d'hectares) et de la production (en milliers de quintaux) des céréales -2014/2015-.....	80
Tableau 82: Superficie et production des principales céréales -2014/2015-.....	80
Tableau 83: Evolution de la superficie et de la production des légumineuses.....	80
Tableau 84: Superficie cultivée et production des légumineuses -2014/2015-.....	81
Tableau 85: Evolution de la production des dattes -2015-.....	81
Tableau 86: Evolution de la plantation des palmiers -2015-.....	81
Tableau 87: Effectif du cheptel -2015-.....	82
Tableau 88: Effectif des bovins par race -2015-.....	82
Tableau 89: Effectif des animaux de trait -2011-.....	82
Tableau 90: Superficies reboisées - 2014/2015 -.....	82
Tableau 91: Superficies des essences résineuses naturelles -2014-.....	83
Tableau 92: Superficies des essences feuillues naturelles -2014-.....	83
Tableau 93: Grandeurs économiques par secteur d'activité -2015-.....	85
Tableau 94: Activité des unités industrielles et mâasras -2015-.....	86
Tableau 95: Coopératives Artisanales selon l'activité et le nombre d'adhérents - 2016 -.....	88
Tableau 96: Répartition des artisans par secteur au niveau provincial -2016-.....	89
Tableau 97: Effectifs en formation par section : Secteur de l'artisanat -2015/2016-.....	89
Tableau 98: Produits artisanaux destinés à l'exportation fabriqués à la province -2016-.....	89
Tableau 99: Exportation des produits artisanaux par pays de destination au niveau provincial -2016-...	90
Tableau 100: Evolution de la valeur des exportations (en million dh) des produits artisanaux.....	90
Tableau 101: Capacité des établissements classés -2015-.....	92

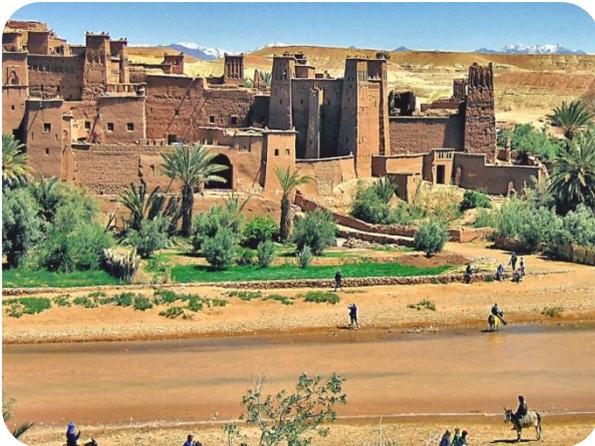
Tableau 102: Les hôtels classés -2015-	92
Tableau 103: Les établissements classés -2015-	93
Tableau 104: Capacité en lits des établissements classés -2015-	93
Tableau 105: Capacité en lits des établissements classés -2015-	93
Tableau 106: Répartition des arrivés dans les établissements classés par type de tourisme -2015 -.....	94
Tableau 107: Evolution des nuitées touristiques réalisées dans les établissements classés -2015-.....	94
Tableau 108: Nuitées touristiques réalisées par catégorie d'établissements classés -2015-	94
Tableau 109: Nuitées touristiques réalisées par catégorie d'établissements classés -2015-	94
Tableau 110: Répartition des auxiliaires de justice agréés auprès des tribunaux -2015-	98
Tableau 111 : Activités des cours d'appel -2015-.....	98
Tableau 112: Activités des chambres d'appel des tribunaux de premiere instance-2015-.....	98
Tableau 113: Activités des tribunaux de première instance selon le type d'affaires : affaires civiles enregistrées -2015-	99
Tableau 114: Activités des tribunaux de première instance selon le type d'affaires : affaires civiles jugées - 2015-.....	99
Tableau 115: Activités des tribunaux de première instance selon le type d'affaires : affaires civiles en instance -2015-	99
Tableau 116: Activités des tribunaux de première instance selon le type d'affaires : affaires pénales enregistrées -2015-	100
Tableau 117: Activités des tribunaux de première instance selon le type d'affaires : affaires pénales jugées - 2015-.....	100
Tableau 118: Activités des tribunaux de première instance selon le type d'affaires : affaires pénales en instance -2015-	100



CHAPITRE I
PRESENTATION DE LA
PROVINCE



PRESENTATION DE LA PROVINCE



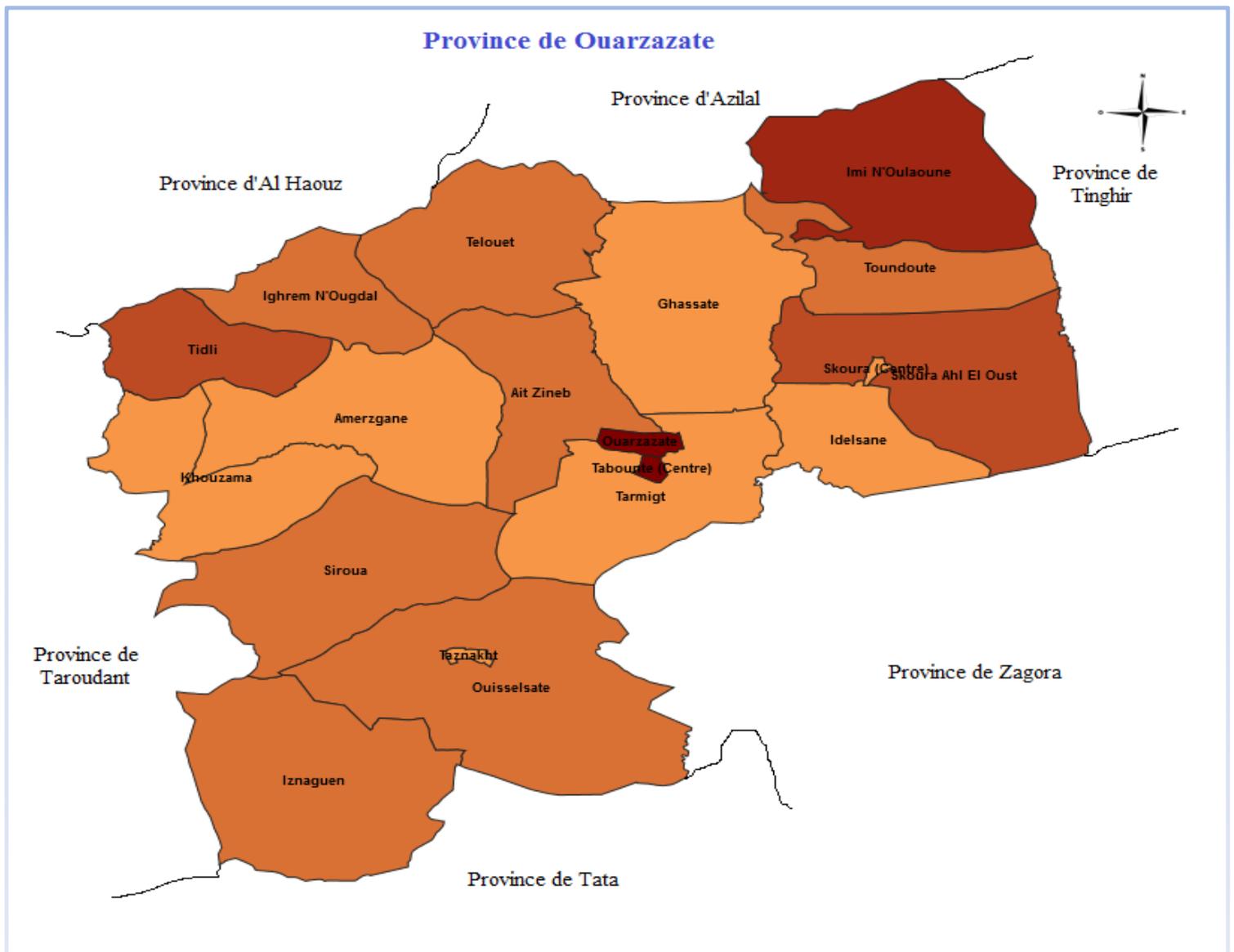
PRESENTATION DE LA PROVINCE

1. Création et délimitation de la province

La province de Ouarzazate a été créée le 20 Mars 1956 selon le Dahir du 27 Châabane 1375. Elle s'étend sur une superficie de 12 464 km², soit 14 % de l'ensemble du territoire régional.

Administrativement, la province fait partie de la région de Drâa-Tafilalet selon le dernier découpage de 2015 et géographiquement limitée par :

- Au Nord par la province d'El Haouz et la province d'Azilal,
- A l'Est par la province de Tinghir,
- Au Sud par la province de Zagora,
- Au Sud-Ouest par la province de Tata,
- A l'Ouest par la province de Taroudante.



2. Organisation administrative

La province, se compose de 2 communes urbaines et 15 rurales représentant respectivement 12,5% et 13,8% du total des communes au niveau de la région Drâa - Tafilalet. Les cercles quant à eux sont au nombre de deux et représentent 13,3% du total des cercles au niveau régional.

Tableau 1: Organisation administrative

Désignation	Cercles	Communes Urbaines	Communes Rurales	Total
Ouarzazate	2	2	15	17
Drâa-Tafilalet	16	16	109	125
Maroc	193	221	1 282	1 503
Province/ Région (%)	12,5	12,5	13,8	13,6

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

Tableau 2 : Nomination des communes territoriales de la province

Désignation	Caidats	Communes
Pachalik Ouarzazae		-Municipalité Ouarzazate
Pachalik Taznakhte		-Municipalité Taznakhte
Cercle Amerzgane	-Amerzgane	-C.R Amerzgane
	-Igherm Nougdal	-C.R Ait Zineb
	-Ouisselsate	-C.R Igherm Nougdal
	-Anzal	-C.R Tidili
	-Telouet	-C.R Iznaguen
		-C.R Khouzama
		-C.R Siroua
		-C.R Ouisselsate
Cercle Ouarzazae		-C.R Telouet
	-Ahl Ouarzazate	-C.R Tarmigte
	-Skoura	-C.R Skoura Ahl El Oust
		-C.R Idelsane
		-C.R Imi N'Oulaoune
	-Magherane	-C.R Toundoute
	-Ghessate	-C.R Ghassate
	-C.R Iminoulaouene	

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

3. Milieu naturel

L'espace géographique de la province se compose de trois unités morphologiques principales.

La dépression sud-atlasique

Il s'agit d'un couloir entre Ouarzazate et Tinghir. Le fond de la dépression est tapissé de marnes, calcaires, grés, gypse et alluvions quaternaires. Un réseau d'oueds traverse cette série de plaines, plateaux et collines en y creusant des vallées d'un paysage attirant.

Les franges orientales de l'anti-Atlas

La partie orientale de cette montagne domine du nord au Sud la dépression de Ouarzazate. Les massifs côtoient une succession de vastes surfaces planes, pierreuses et silencieuses d'une austère beauté, ainsi qu'un complexe de vallées entaillées par d'importantes gorges.

Les franges méridionales du haut-Atlas central

Cette partie du Haut-Atlas se compose de formes lourdes avec de hautes falaises verticales. Le point culminant est le Jbel Azourki à 3 685 m.

3.1 Relief et climat

Le relief de la province est caractérisé par la présence des chaînes montagneuses qui dominent une bonne partie de sa surface et qui englobent une partie du haut Atlas et du petit Atlas.

Sous l'effet de ces chaînes montagneuses qui empêchent le passage des vents humides atlantiques, le climat est saharien à tendance continental. La température varie entre -2 °c et 20 °c en hiver et entre 30°c et 40°c en été. Les précipitations pluviométriques quant à elles sont faibles et irrégulières, la moyenne enregistrée annuellement est de 150 mm. Les vents dominants sont généralement de Nord-Ouest et Chergui.

3.2 Ressources en eau

En matière d'études sur les ressources en eau, la province relève de l'agence du bassin hydraulique de Drâa Oued Noun.

3.2.1 *Eaux superficielles*

Le réseau hydrographique du bassin est formé des oueds Dades, Ouarzazate et Ait Douchen et ses affluents (El Maleh, Imini, Iriri, Megoune et Izerki). Ces derniers oueds et leurs ramifications forment le bassin supérieur du Drâa dont la superficie est de 15.170 km² et à leur confluence à l'ex-station hydrologique Zouiat N'Ourbaz a été édifié le barrage El Manssour Eddahbi.

Pour une meilleure connaissance des potentialités hydrauliques superficielles, l'agence du bassin de l'hydraulique a équipé le réseau hydrographique de la province par plusieurs stations d'observation et de contrôle dont 9 stations principales, 4 simplifiées et 44 points de jaugeage répartis sur l'ensemble des cours d'eau dans la province. A cela s'ajoutent 10 stations météorologiques, 7 pluviométriques et 7 stations d'annonce de crues.

3.2.2 Ouvrages hydrauliques

Tableau 3: Ouvrages hydrauliques

Désignation	Type	Année d'exploitation	Capacité	Fonctions
			(en M de m ³)	
Grand Barrage :				
Barrage Mansour Eddahbi.	Voûte, béton	1972	428	Energie, irrigation, électricité, ¹ AEP
Barrage Tiouine	POIDS en BCR	2014	289	Irrigation, AEP
Barrage Agdz	POIDS en BCR	En cours	328	Irrigation, AEP
Barrage Targa-Telwate	BCR	Programmé 2018	0.3 M M ³	Irrigation-recharge nappe
Petits Barrages et Lacs Collinaires :				
Taghdoute	-Voûte, béton	1956	4,7	-Irrigation, abreuvement.
Taourirte	-Maçonnerie	1990	0,03	-Agrément.
Sidi Douad	- Maçonnerie	1990	0,009	- Agrément.
-Asserda	-Maçonnerie	1990	0,044	-Abreuvement.
-Boulharch	-Maçonnerie	1992	0,047	-Abreuvement.
-Kasbah des amis	-Digue en terre	1991	0,026	-Plaisance.

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

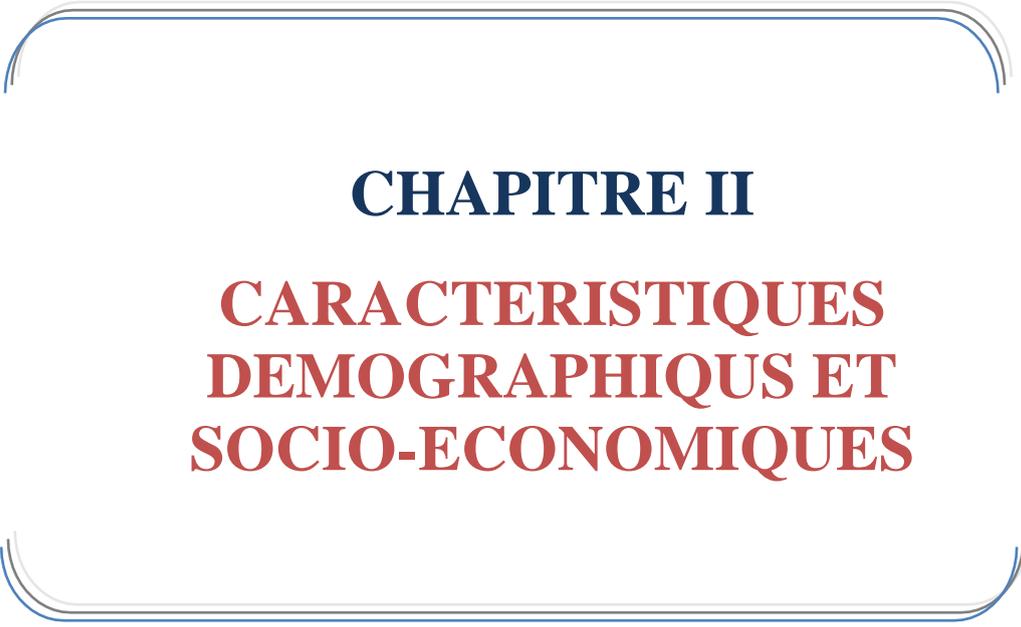
3.2.3 Eaux souterraines

La principale zone aquifère est celle du bassin de Ouarzazate qui est alimenté par les infiltrations qui se produisent dans le Haut Atlas et dans les zones de piémont.

Les ressources traditionnellement utilisées dans ces zones sont constituées par les sous écoulements des oueds formant des nappes localisées d'épaisseurs faibles, inférieures à 10 ml et de potentialités limitées. Les débits ponctuels sont de l'ordre de 6 litre /seconde avec une bonne qualité chimique à l'exception de l'oued Mellah dont la qualité de concentration s'élève à 7 Gramme /litre.

Les prospections réalisées ont permis d'identifier plusieurs niveaux aquifères, de profondeur moyenne entre 75 et 100 m. Les études effectuées ont démontré des ressources renouvelables avec des réserves de faible à moyenne importance.

¹ Alimentation en eau potable



CHAPITRE II

CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES



CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES



A - CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

L'analyse de l'aspect démographique de la population et des caractéristiques socio-économiques constitue un cadre adéquat pour l'établissement des perspectives sectorielles et spatiales à moyen et long termes.

1. Evolution de la population

La population légale de la province a atteint 297 502 habitants en 2014 contre 270 288 en 2004. Ainsi, elle a enregistré un taux d'accroissement annuel moyen de 1,0 % pour la période 2004-2014.

Au niveau provincial, le taux d'accroissement démographique est légèrement supérieur à celui constaté au niveau régional (0,9%) et inférieur à celui enregistré au niveau national (1,3%) et ce pour la période (2004-2014).

Tableau 4: Evolution de la population légale

Désignation	R.G.P.H		T.A.A.M 2004/2014
	2004	2014	
Ouarzazate ²	270 288	297 502	1,0
Drâa-Tafilalet	1 493 347	1 635 008	0,9
Maroc	29 891 708	33 848 242	1,3
Province/ Région (%)	18,1	18,2	-
Province / Nation (%)	0,9	0,9	-

Source: RGPH 2004 et 2014

2. Poids démographique

Selon le RGPH 2014, la population légale de la province représente 18,2% de la population de la région et 0,9% de la population totale de la nation.

Tableau 5: Population légale selon le milieu -2014-

Désignation	Urbain	Rural	Ensemble
Ouarzazate	113 752	183 750	297 502
Drâa-Tafilalet	560 738	1 074 270	1 635 008
Maroc	20 432 439	13 415 803	33 848 242
Province / Région (%)	20,3	17,1	18,2
Province / Nation (%)	0,6	1,4	0,9

Source : RGPH 2014

Par milieu de résidence, la population urbaine provinciale représente respectivement 20,3% et 0,6% par rapport à la population urbaine régionale et nationale. La population rurale, quant à elle, représente respectivement 17,1% et 1,4% de la population rurale régionale et nationale.

² Il s'agit de la population légale de la province de Ouarzazate en 2004 adaptée au découpage administratif de 2009.

3. Population par milieu de résidence

Selon le RGPH 2014, la part de la population rurale de la province (61,8%) dépasse largement sa population urbaine (38,2%). La même tendance est observée au niveau régional (65,9% contre 34,1%). Cependant, au niveau national, la population urbaine représente 60,4% et celle des ruraux est 39,6%.

Tableau 6: Structure de la population légale (en %) selon le milieu de résidence -2014-

Désignation	Urbain	Rural	Ensemble
Ouarzazate	38,2	61,8	100
Drâa-Tafilalet	34,1	65,9	100
Maroc	60,4	39,6	100

Source: RGPH 2014

4. Densité de la population

La densité de la population d'un territoire donné est le rapport entre sa population et sa superficie exprimée en kilomètre carré.

Tableau 7: Densité de la population (hab/km²) -2014-

Désignation	Superficie en Km ²	2014	
		Population	Densité
Ouarzazate	12 464	297 502	23,9
Drâa-Tafilalet	88 836	1 635 008	18,4
Maroc	710 850	33 848 242	47,6
Province / Région (%)	14,0	18,2	-
Province / Nation (%)	1,7	0,9	-

Source : RGPH 2014, Province de Ouazazate

La province qui ne couvre que 14,0% de la superficie de la région abrite 18,2% de la population provinciale selon le RGPH 2014. Ce qui se traduit par une densité provinciale qui est de l'ordre de 23,9 habitants au Km² contre 18,4 habitants au Km² au niveau régional et 47,6 habitants au Km² au niveau national.

5. Urbanisation

L'accroissement démographique de la population urbaine est attribué en plus du solde naturel (naissances-décès), à la migration des ruraux vers les villes, à l'extension des périmètres urbains des grandes villes et aussi à l'émergence de nouveaux centres urbains.

Tableau 8: Taux d'urbanisation(%)

Désignation	2004	2014
Ouarzazate	32,1	38,2
Drâa-Tafilalet	32,1	34,1
Maroc	55,1	60,4

Source: RGPH 2004 et 2014

Les données du tableau ci-dessus révèlent que le taux d'urbanisation en 2014 au niveau de la province est supérieur à celui enregistré au niveau régional (34,3%) et inférieur à celui observé au niveau national (60,4%).

L'étude de l'évolution de ce taux durant la période intercensitaire fait ressortir que le rythme

d'urbanisation au niveau de cette province est supérieur à celui constaté aux niveaux régional et national, soit 6,1 points contre 2,0 et 5,3 points respectivement.

6. Caractéristiques démographiques de la population

Les caractéristiques démographiques sont appréhendées à travers la répartition de la population par sexe, sa structure par groupe d'âges, l'état matrimonial, et le taux de fécondité....

6.1 Rapport de masculinité³

Il est défini en tant que rapport des effectifs masculins aux effectifs féminins. Le tableau ci-après en donne les résultats.

Tableau 9: Rapport de masculinité par milieu de résidence

Désignation	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Ouarzazate	99,0	87,4	90,9	97,9	88,7	92,1
Drâa-Tafilalet	95,7	91,6	92,9	96,3	95,6	95,9
Maroc	96,4	98,4	97,3	97,9	101,5	99,3

Source: RGPH 2014

Durant la période intercensitaire 2004-2014, le rapport de masculinité, au niveau de la province, est passé de 90,9 en 2004 à 92,1 en 2014. Ce rapport est relativement inférieur à celui enregistré au niveau régional (95,9) et national (99,3)

On constate, en milieu urbain, une prédominance des effectifs des femmes au niveau de la province, soit 97,9 hommes pour 100 femmes (contre 96,3 et 97,9 hommes pour 100 femmes aux niveaux régional et national respectivement). De même en milieu rural on relève une prédominance des effectifs des femmes aux niveaux provincial et régional, soit respectivement 88,7 et 95,6 hommes pour 100 femmes.

6.2 Structure de la population par groupe d'âge et par sexe

Les données du tableau ci-dessous montrent que la fréquence du 1^{er} groupe d'âge (00-04 ans) est la plus élevée soit 10,9% de la population provinciale, alors que la part de la population âgée de 5 à 9 ans est de 9,8%, quant à la population de la tranche d'âges 10-14 ans, elle représente 9,5% de population provinciale.

³ Le rapport de masculinité c'est l'effectif des hommes rapporté à celui des femmes, exprimé en nombre d'hommes pour 100 femmes dans une population.

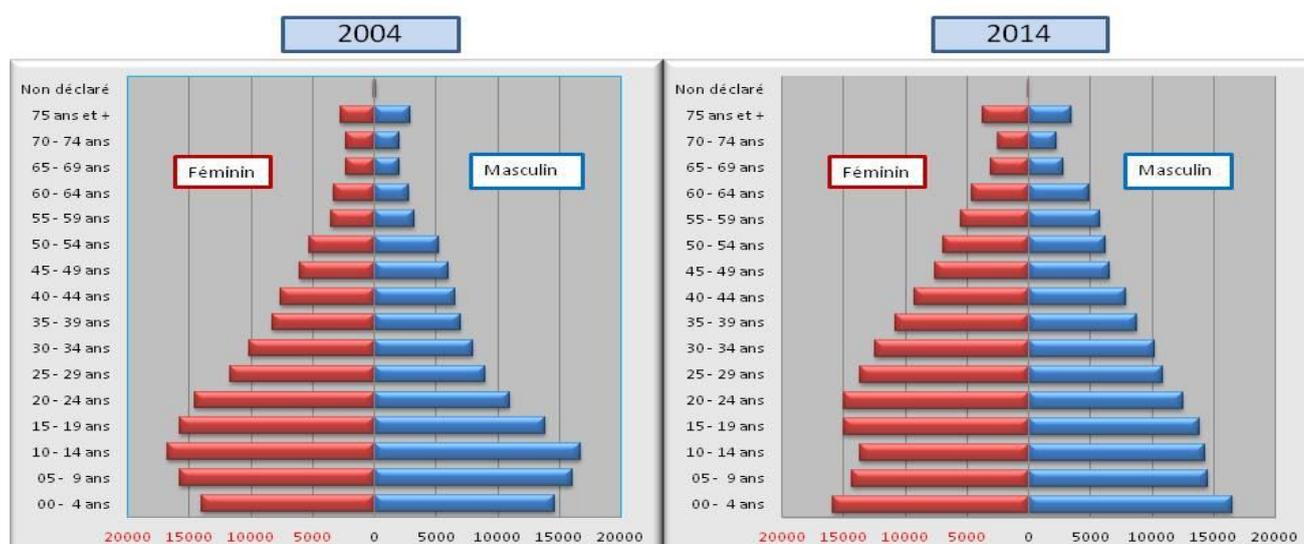
Tableau 10: Répartition (en %) de la population par groupe d'âge -2014-

Groupes d'âges	Effectifs			Fréquences (%)		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Groupes quinquennaux d'âge						
00 - 04 ans	16 476	15 873	32 349	5,6	5,4	10,9
05 - 09 ans	14 564	14 277	28 841	4,9	4,8	9,8
10 - 14 ans	14 363	13 702	28 065	4,9	4,6	9,5
15 - 19 ans	13 845	15 038	28 883	4,7	5,1	9,8
20 - 24 ans	12 526	15 008	27 534	4,2	5,1	9,3
25 - 29 ans	10 839	13 611	24 450	3,7	4,6	8,3
30 - 34 ans	10 244	12 478	22 722	3,5	4,2	7,7
35 - 39 ans	8 780	10 746	19 526	3,0	3,6	6,6
40 - 44 ans	7 901	9 296	17 197	2,7	3,1	5,8
45 - 49 ans	6 604	7 533	14 137	2,2	2,5	4,8
50 - 54 ans	6 192	6 964	13 156	2,1	2,4	4,5
55 - 59 ans	5 783	5 518	11 301	2,0	1,9	3,8
60 - 64 ans	4 921	4 645	9 566	1,7	1,6	3,2
65 - 69 ans	2 856	3 024	5 880	1,0	1,0	2,0
70 - 74 ans	2 312	2 462	4 774	0,8	0,8	1,6
75 ans et +	3 511	3 729	7 240	1,2	1,3	2,4
Non déclaré	0	1	1	0,0	0,0	0,0
Total	141 717	153 905	295 622	47,9	52,1	100,0

Source: RGPH 2014

Pour mieux illustrer cette répartition, il convient de prospector l'allure de la pyramide des âges obtenue à cet égard.

Pyramides des âges de la population de la province de Ouarzazate



Une comparaison succincte des deux pyramides des âges entre 2004 et 2014 révèle un élargissement au niveau de la base de la pyramide ainsi qu'au niveau de son sommet.

La lecture de la pyramide des âges de 2014, fait ressortir les constatations suivantes :

- Un rétrécissement de la population en passant du groupe (0-4 ans) au groupe (5-9 ans) ;
- Un élargissement relatif au niveau des âges variant entre 10 et 24 ans ;
- Un rétrécissement continu au niveau des âges variant de 25 à 74 ans;

6.3 Structure de la population par les groupes d'âge fonctionnels

6.3.1 Structure de la population par milieu

Le tableau suivant résume la structure de la population provinciale par groupe d'âge fonctionnel (0-6 ans, 7-12 ans, 15-59 ans et 60 ans et plus).

Tableau 11: Répartition (%) de la population selon les groupes d'âge-2014-

Groupes d'âge fonctionnels	Urbain	Rural	Total
00-06 ans (âge préscolaire)	15,1	15,2	15,1
07-12 ans (âge scolaire)	11,1	11,2	11,2
15-59 ans (âge d'activité)	63,0	59,0	60,5
60 ans et + (troisième âge)	7,0	10,7	9,3

Source: RGPH 2014

L'étude de la structure par groupe d'âge fonctionnel de la population provinciale en 2014, montre que la population en âge préscolaire (00-06 ans) s'est établie à 15,1%. Par milieu de résidence, ce taux est de l'ordre de 15,1% en milieu urbain et 15,2% en milieu rural.

Quant à la part de la population en âge scolaire (07-12 ans), elle est de l'ordre de 11,2% au niveau provincial (11,1% en milieu urbain contre 11,2% en milieu rural).

Concernant les personnes en âge d'activité (15-59 ans), on constate que leur part est de 60,5%. (63,0% en milieu urbain contre 59,0% en milieu rural).

Pour la dernière tranche, dite population du troisième âge (60 ans et plus) sa proportion est de 9,3%.

7. Etat matrimonial

L'état matrimonial est défini comme étant la situation de toute personne âgée de 15 ans et plus vis-à-vis du mariage. Quatre états matrimoniaux ont été étudiés par le recensement à savoir : célibataire, marié, veuf et divorcé.

7.1 Situation de l'état matrimonial

La répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial indique une prédominance des personnes vivant en union conjugale, aussi bien au niveau provincial qu'au niveau régional comme le montre le tableau suivant.

Tableau 12: Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe

Désignation	Sexe	2004				2014			
		Célibat	Mariés	Divorcés	Veufs	Célibat	Mariés	Divorcés	Veufs
Ouarzazate	Masculin	43,3	55,4	0,5	0,8	40,6	58,1	0,5	0,7
	Féminin	35,8	51,4	2,9	9,9	34,0	54,2	2,6	9,3
	Total	39,3	53,2	1,8	5,7	37,1	56,0	1,6	5,3
Drâa-Tafilalet	Masculin	43,7	54,7	0,8	0,9	41,3	57,2	0,7	0,7
	Féminin	31,9	53,4	4,7	10,0	29,3	56,9	4,1	9,7
	Total	37,4	54,0	2,8	5,7	35,1	57,1	2,5	5,4
Maroc	Masculin	45,7	52,7	0,9	0,7	40,9	57,4	0,9	0,8
	Féminin	34,0	52,8	10,1	3,1	28,8	57,9	3,3	9,8
	Total	39,7	52,7	5,6	2,0	34,8	57,7	2,1	5,4

Source: RGPH 2004 et 2014

Au niveau provincial, la proportion des personnes mariées en 2014 est de 56,0%, celle des célibataires 37,1% et celle des unis 6,9%. Ces proportions sont respectivement de 57,1%, 35,1% et 7,9% au niveau régional.

Entre 2004 et 2014, les proportions des mariés et des célibataires sont passées de 53,2% à 56,0 % et de 39,3% à 37,1%. Quant aux proportions des divorcées et des veufs, elles ont gardé presque la même structure.

Par sexe et en 2014, la proportion des célibataires est plus élevée chez les hommes (40,6%) que chez les femmes (34,0%). Celle des mariés est de l'ordre de 58,1% pour les hommes et 54,2% pour les femmes. Par contre, le pourcentage des unions rompues touche beaucoup plus les femmes (9,3% des veuves et 2,6% des divorcées) que les hommes (0,7% des veufs et 0,5 % des divorcés). En effet, les hommes se remarient plus souvent après un divorce ou lorsqu'ils perdent leur conjointe.

7.2 Age moyen au premier mariage⁴

L'âge moyen au premier mariage dans la province a connu une légère augmentation durant la période intercensitaire (2004-2014) et ce, pour les deux sexes, ainsi il est passé de 30,6 ans à 30,9 ans pour les hommes et de 27,0 ans à 27,7 ans pour les femmes. Les résultats relatifs à cet indicateur sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 13: Age moyen au premier mariage de la population âgée de 15 ans et plus par sexe et par milieu de résidence

Désignation	Urbain		Rural		Ensemble	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
RGPH 2004						
Ouarzazate	31,5	27,1	30,0	27,0	30,6	27,0
Drâa-Tafilalet	31,0	26,0	29,2	25,3	29,8	25,6
Maroc	32,2	27,1	29,5	25,5	31,2	26,3
RGPH 2014						
Ouarzazate	31,3	26,5	30,6	28,4	30,9	27,7
Drâa-Tafilalet	31,0	25,7	29,7	26,0	30,2	25,9
Maroc	32,1	26,4	30,1	24,8	31,3	25,7

Source : RGPH 2004 et 2014

Il est à souligner qu'il y a un écart entre les hommes et les femmes en matière de comportement vis-à-

⁴ L'âge moyen au premier mariage est l'âge moyen d'entrée en première union légitime.

vis du mariage en effet, les indicateurs ci-dessus montrent que les hommes entrent en première union au moins 3 ans plus tard que les femmes. Cet écart s'élèverait à 4,8 ans en milieu urbain en 2014 contre 4,4 ans en 2004 et ce au niveau provincial. La même tendance est presque constatée aux niveaux régional et national.

8. Fécondité

Au niveau de la province, l'indice synthétique de fécondité (ISF⁵) a connu une diminution durant la période intercensitaire (2004-2014), passant de 3,0 en 2004 à de 2,5 enfants par femme en 2014. Cet indice est relativement inférieur à celui constaté au niveau régional (2,7) et relativement supérieur à celui observé au niveau national (2,2).

Tableau 14: Indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence

Désignation	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Ouarzazate	2,6	3,1	3,0	2,6	2,5	2,5
Drâa-Tafilalet	2,5	3,3	3,0	2,4	2,9	2,7
Maroc	2,1	3,1	2,5	2,0	2,5	2,2

Source : RGPH 2004 et 2014

Par milieu de résidence, la baisse de la fécondité est plus accentuée en milieu rural qu'en milieu urbain, puisque l'indice synthétique de fécondité a réculé de 3,1 à 2,5 enfants par femme en milieu rural soit une diminution de 0,6 point. La même baisse de 0,6 point est enregistrée au niveau national. Quant au niveau régional, elle est de l'ordre de 0,4 point.

9. Evolution des ménages entre 2004 et 2014

Tableau 15: Nombre de ménages par milieu de résidence

Désignation	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Ouarzazate	15 833	27 261	43 094	23 732	31 227	54 959
Drâa-Tafilalet	86 282	138 796	225 078	114 631	163 367	277 998
Maroc	3 439 809	2 225 455	5 665 264	4 807 743	2 506 063	7 313 806
Province/ région (%)	18,4	19,6	19,1	20,7	19,1	19,8

Source: RGPH 2004 et 2014

Les ménages de la province représentent 19,8% de l'ensemble des ménages de la région en 2014.

Durant la période séparant les deux derniers recensements, le nombre de ménages de la province est passé de 43 094 à 54 959, ce qui correspond à un effectif additionnel de 11 865 dont se trouvent 66,6% en milieu urbain contre 33,4% en milieu rural.

10. Evolution de la taille moyenne des ménages

Au cours de la période intercensitaire (2004-2014), le nombre moyen de personnes par ménage a connu une diminution au niveau provincial, en passant de 6,2 personnes en 2004 à 5,4 en 2014.

⁵ Il s'agit en somme du nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme au cours de sa vie passée.

Tableau 16: Taille moyenne des ménages par milieu de résidence

Désignation	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Ouarzazate	5,4	6,6	6,2	4,8	5,9	5,4
Drâa-Tafilalet	5,5	7,3	6,6	4,9	6,6	5,9
Maroc	4,8	6,0	5,2	4,2	5,3	4,6

Source: RGPH 2004 et 2014

Au cours de la période intercensitaire (2004-2014), le nombre moyen de personnes par ménage a connu une diminution au niveau provincial, en passant de 6,2 personnes en 2004 à 5,4 en 2014.

Cette taille provinciale en 2014 est inférieure à celle enregistrée au niveau régional (5,9) et supérieure à celle enregistrée au niveau national (4,6).

Par milieu de résidence, la taille moyenne des ménages reste plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain, soit respectivement 5,9 et 4,8 personnes au niveau provincial.

B - CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

1. Analphabétisme

Un alphabète est une personne capable de lire et écrire à la fois un exposé simple et bref des faits en rapport avec sa vie quotidienne.

1.1 Taux d'analphabétisme par sexe et par milieu

Le taux d'analphabétisme est calculé en rapportant l'effectif de la population analphabète âgée de 10 ans et plus à la population totale correspondante et ce par sexe et par milieu de résidence.

Un alphabète⁶ est une personne capable de lire et écrire à la fois un exposé simple et bref des faits en rapport avec sa vie quotidienne.

Tableau 17: Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus par sexe et par milieu de résidence

Désignation		Ouarzazate		Draa Tafilalet		Maroc	
		2004	2014	2004	2014	2004	2014
Urbain	Masculin	14,5	9,9	17,7	12,2	18,8	14,0
	Féminin	40,0	29,2	43,6	32,5	39,5	31,0
	Total	38,6	19,7	31,1	22,6	29,4	22,6
Rural	Masculin	39,1	28,1	35,7	27,5	46,0	34,9
	Féminin	70,1	55,0	67,0	53,1	74,5	60,1
	Total	56,1	42,6	52,3	40,7	60,5	47,5
Total	Masculin	30,8	20,9	29,6	22,2	30,8	22,2
	Féminin	61,0	45,6	59,4	46,0	54,7	42,1
	Total	46,9	33,9	45,3	34,5	43,0	32,2

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

D'après les données du RGPH 2014, le taux d'analphabétisme au niveau de la province est de 33,9%, contre 46,9% en 2004.

Une baisse de l'ordre de 13 points due aux efforts déployés dans le but d'éradiquer ce fléau au niveau national comme au niveau des différentes subdivisions administratives du Royaume.

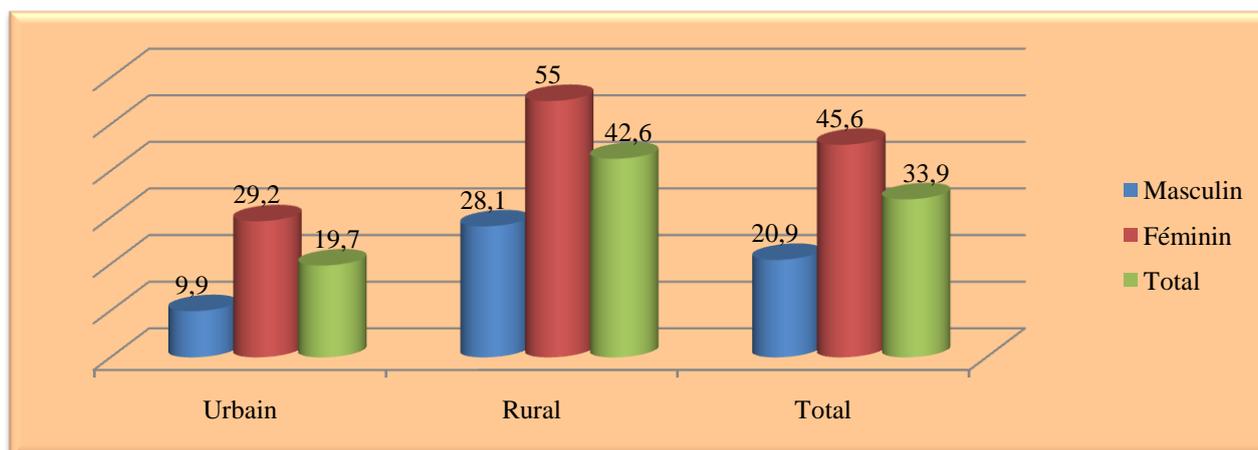
A signaler toutefois, qu'en 2014 ce phénomène a touché 34,5% de la population au niveau régional et de 32,2% au niveau du Royaume.

L'examen de ce taux par milieu de résidence montre que malgré les efforts déployés, l'analphabétisme persiste encore plus en milieu rural, avec un taux de 42,6% contre 19,7% en milieu urbain.

L'analyse par sexe, montre que la femme reste encore touchée par ce phénomène, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Les taux enregistrés à ce sujet, en milieu urbain, sont de 29,2% pour les femmes contre 9,9% chez les hommes. Pour le milieu rural, ces taux sont de l'ordre de 55,0% pour les femmes et 28,1% chez les hommes.

⁶ Définition adoptée par le RGPH

Taux d'analphabétisme (%) dans la province de Ouarzazate selon le sexe et le milieu de résidence -RGPH 2014-



1.2 Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge

Les taux d'analphabétisme (en%) selon les grands groupes d'âge concernés sont résumés dans le tableau ci-après :

Tableau 18: Taux d'analphabétisme (%) de la population de la province de Ouarzazate selon les grands groupes d'âge et le sexe

Désignation	2004			2014		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
10-14 ans	5,8	15,3	10,6	2,7	3,6	3,1
15-24 ans	14,9	44,2	31,0	4,4	12,6	8,8
25-34 ans	24,7	64,8	47,3	13,0	40,6	28,3
35-49 ans	42,3	84,0	64,3	23,6	64,5	45,7
50 ans et +	68,5	96,4	82,9	52,4	90,0	71,5
Total	30,8	61,0	46,9	20,9	45,6	33,9

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Il ressort du tableau ci-dessus qu'en 2014 le taux d'analphabétisme augmente avec l'âge pour atteindre un maximum chez la génération âgée de 50 ans et plus, soit 71,5% au niveau provincial.

L'évolution de ce taux durant la période intercensitaire (2004/2014) révèle une baisse aussi bien pour les deux sexes que pour tous les groupes d'âge, notamment pour les tranches d'âge 15-24 ans et 35-49 ans, avec respectivement 22,2 et 18,6 points.

En 2014, il est à constater que pour chaque groupe d'âge (excepté les groupes d'âge 10-14 ans et 50 ans et plus), le taux d'analphabétisme est presque deux fois plus élevé chez les femmes que chez les hommes.

2. Scolarisation

Le taux de scolarisation est le rapport de la population en âge de scolarisation ayant été scolarisée au cours de l'année scolaire 2013-2014 par rapport à l'ensemble de la population du même âge.

2.1 Taux de scolarisation des enfants âgés de 7-12 ans

Il s'agit du rapport des enfants âgés de 7 ans à 12 ans ayant été scolarisé au cours de l'année scolaire 2013-2014 par rapport à l'ensemble de la population du même âge.

Tableau 19: Taux de scolarisation (%) des enfants âgés de 7-12 ans selon le sexe et le milieu -2014-

Désignation	Ouarzazate			Drâa-Tafilalet		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	98,5	96,6	97,3	98,2	94,5	95,7
féminin	98,3	94,6	96,0	98,2	92,4	94,3
Total	98,4	95,6	96,7	98,2	93,5	95,0

Source : RGPH 2014

Il ressort du tableau précédant que le taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans pour l'année scolaire 2013-2014, s'est établi à 96,7% au niveau provincial contre 95,0% au niveau régional.

L'analyse par milieu de résidence montre que le taux enregistré en milieu rural de la province (95,6%) est inférieur à celui enregistré en milieu urbain (98,4%).

Par sexe, le taux de scolarisation enregistré en milieu rural chez les garçons est relativement supérieur à celui enregistré chez les filles (96,6% contre 94,6%).

2.2 Population selon le niveau d'étude

Le La répartition (en %) de la population de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence est illustrée dans le tableau ci-après.

Tableau 20: Répartition (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence -2014-

Désignation	Ouarzazate			Draa Tafilalet		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Néant	21,1	41,3	33,6	23,4	39,8	34,1
Préscolaire	1,7	3,8	3,0	1,0	1,6	1,4
Primaire	26,6	36,7	32,8	27,2	32,9	30,9
Secondaire Collégial	21,5	11,5	15,3	22,1	15,9	18,1
Secondaire Qualifiant	18,3	4,4	9,7	15,9	6,3	9,6
Supérieur	10,8	2,2	5,5	10,3	3,5	5,9
Total	100	100	100	100	100	100

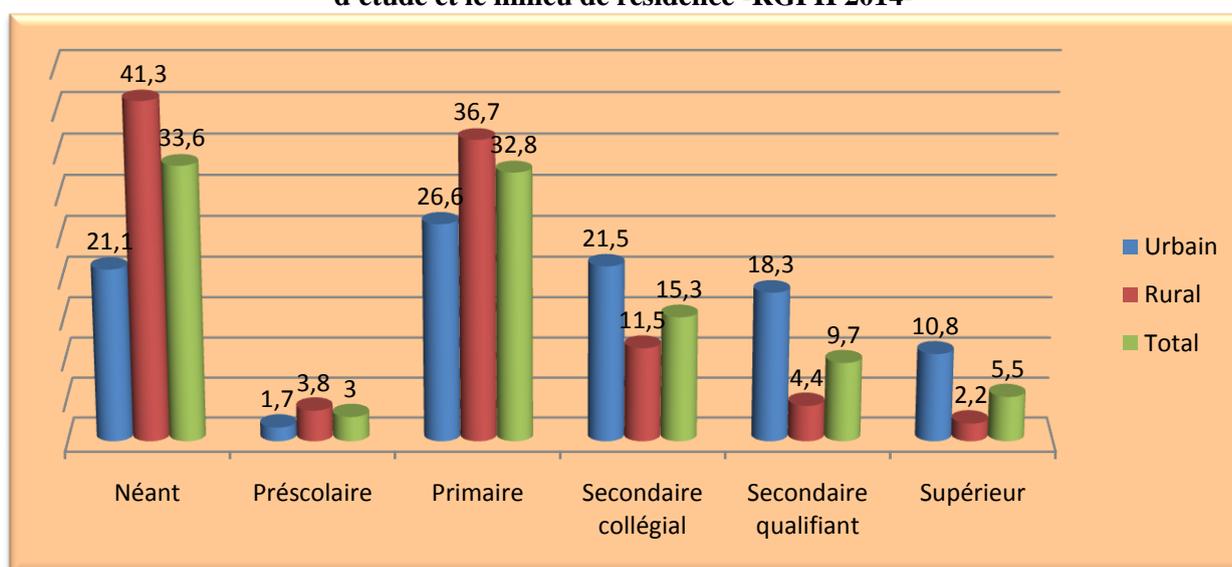
Source: HCP, RGPH 2014

Le tableau ci-dessus montre que 33,6% de la population provinciale âgée de 10 ans et plus n'a reçu aucune instruction (21,1% en milieu urbain et 41,3% en milieu rural). Au niveau régional, ces valeurs sont respectivement de 34,1%, 23,4% et 39,8%.

Il est à signaler qu'au niveau provincial, et abstraction faite des personnes qui n'ont reçu aucune

instruction, le primaire vient en tête avec 32,8% de la population concernée suivi par le secondaire collégial avec 15,3% et le secondaire qualifiant avec 4,4%. La proportion de la population ayant un niveau préscolaire est de 3,0% et celle du supérieur est de 2,2%.

Répartition (%) de la population de la province de Ouarzazate âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence -RGPH 2014-



3. Taux de pauvreté

L'étude de la pauvreté réalisée par le Haut-Commissariat au Plan élaborée sur la base d'un couplage des données issues de l'enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages, et du RGPH de 2014 a pu situer la province dans une position de privilège à la fois au niveau régional et au niveau national et ce pour les deux milieux de résidence.

Selon la carte de pauvreté de 2014, le taux de pauvreté dans la province s'est situé à 8,6%, il est inférieur à celui enregistré au niveau régional (14,6%) et supérieur à celui de national 4,8%.

L'analyse spatiale de la pauvreté révèle que la pauvreté demeure beaucoup plus marquante en milieu rural de la province et touche 12,6% de la population. Alors qu'en milieu urbain, le taux de pauvreté ne dépasse pas 1,9%. La même disparité est observée aussi bien au niveau régional (19,6% en milieu rural contre 4,8% en milieu urbain) qu'au niveau national (9,5% en milieu rural contre 1,6% en milieu urbain).

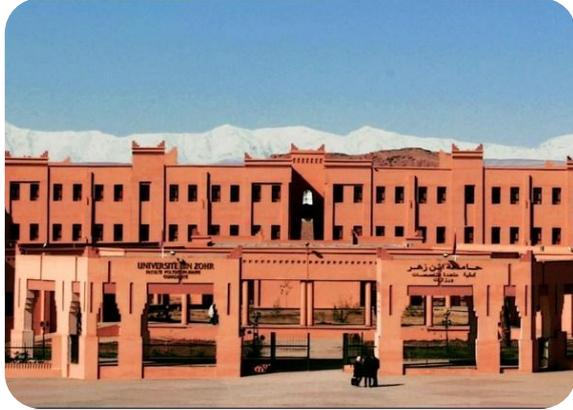
Tableau 21: Taux de pauvreté

Désignation	Urbain	Rural	Ensemble
Ouarzazate	1,9	12,6	8,6
Drâa-Tafilalet	4,8	19,6	14,6
Maroc	1,6	9,5	4,8

Source : HCP, Carte de la pauvreté de 2014

CHAPITRE III

SECTEURS SOCIAUX



ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET EMPLOI



A-L'ENSEIGNEMENT

L'éducation et la formation jouent un rôle principal dans le développement économique et social des nations, c'est la raison pour laquelle, le Maroc ne cesse de leur accorder une place de choix et de priorité dans ses différents programmes de développement.

Des efforts considérables ont été déployés dans le domaine de l'enseignement et à tous les niveaux scolaires. Ceci a permis de réaliser des progrès notables comme en témoigne l'évolution de l'effectif des élèves et les taux de scolarisation. Aussi et dans le but de généraliser l'enseignement et de lutter contre les déperditions scolaires dans les deux milieux urbain et rural, le gouvernement a entrepris un certain nombre de mesures et à mis en œuvre des programmes visant l'encouragement à la scolarisation et à l'élargissement du réseau des établissements scolaires ainsi que leur équipement pour accueillir les effectifs croissants des élèves.

1. Enseignement préscolaire

L'enseignement préscolaire constitue une étape primordiale dans le domaine de l'éducation et de la formation. En effet, il permet aux enfants avant l'âge de scolarisation de s'adapter et d'apprendre les principes de base pour lire et écrire.

1.1 Enseignement préscolaire traditionnel, moderne et public

Pour l'année scolaire 2015-2016, l'enseignement préscolaire comptait 9 942 élèves dont 70,2% relèvent du préscolaire traditionnel, et la part des filles s'élève à 46,2%.

Au niveau de la province, le nombre d'élèves de l'enseignement préscolaire traditionnel s'élève à 6 976, soit 18,1% du total d'élèves de même type d'enseignement au niveau régional contre 2 966 élèves inscrits à l'enseignement préscolaire moderne et public soit 35,6% du total d'élèves de même type d'enseignement au niveau régional.

Tableau 22: Effectif des élèves et éducateurs dans l'enseignement préscolaire traditionnel et préscolaire moderne et public -2015/2016-

Désignation	Educateurs	Elèves		Elèves/ Educateur	
		Total	Filles		
Préscolaire traditionnel	Ouarzazate	342	6 976	3 158	20,4
	Région	1 437	38 464	17 663	26,8
	Maroc	25 938	488 250	202 463	18,8
	Ouarzazate /Région(%)	23,8	18,1	17,9	-
Préscolaire moderne et public	Ouarzazate	131	2 966	1 440	22,6
	Région	369	8 342	4 038	22,6
	Maroc	13 886	254 158	121 801	18,3
	Province/Région (%)	35,5	35,6	35,7	-

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

Par sexe et pour la même année scolaire, à l'échelle provinciale, les proportions des filles de l'enseignement préscolaire traditionnel et moderne-public sont respectivement de 45,3% et 48,6%. Ces proportions sont 45,9% et 48,5% au niveau régional.

Il est à noter que pour l'enseignement préscolaire traditionnel, le nombre d'élèves par éducateur est de 20,4. Ce taux est inférieur à celui enregistré au niveau régional (26,8). Pour ce qui est de l'enseignement préscolaire moderne et public, le taux d'encadrement enregistré au niveau provincial (22,6) est le même que celui enregistré au niveau régional.

2. Enseignement primaire

Au titre de l'année scolaire 2015-2016, l'enseignement primaire (public et privé) compte 41 564 élèves inscrits au niveau provincial dont 5,1% de ces élèves revient à l'enseignement privé et la portion des filles s'élève à 48,1%.

2.1 Enseignement primaire public

Pour l'année scolaire 2015-2016, la province dispose de 116 établissements scolaires et 252 écoles-satellites, soient respectivement 18,9% et 22,1% du total de chaque type d'établissement au niveau régional.

Au titre de cette année scolaire, l'enseignement primaire public, au niveau provincial, comptait 39 461 élèves soit 18,1% du total des élèves de l'enseignement primaire public au niveau régional.

Par milieu de résidence, 77,8% des élèves qui poursuivent leurs études à l'enseignement primaire public résident en milieu rural contre 22,1% en milieu urbain. Ces proportions sont respectivement de l'ordre de 75,4% et 24,6% au niveau régional et 55,6% et 44,4% au niveau national.

Tableau 23: Enseignement primaire public par milieu de résidence Année scolaire 2015/2016

Désignation	Milieu de résidence	Etablissements		Elèves		Enseignants		Eleves/ Enseignant
		Satellites	Total	filles%	Total	Filles%	Total	
Ouarzazate	Urbain	1	18	48,0	8 751	61,7	264	33,1
	Rural	251	98	48,1	30 710	34,0	1 311	23,3
	Total(1)	252	116	48,1	39 461	38,6	1 575	25,1
Région	Urbain	17	130	47,9	53 504	39,7	1 725	31,0
	Rural	1 122	483	47,6	164 088	26,3	6 829	24,0
	Total(2)	1 139	613	47,7	217 592	29,0	8 554	25,4
	(1)/(2) en %	22,1	18,9	-	18,1	-	18,4	1,0
Maroc	Urbain	192	2 940	48,0	1 532 691	63,0	48 716	31,5
	Rural	13 034	4 601	47,0	1 921 577	38,0	76 780	25,0
	Total	13 226	7 541	48,0	3 454 268	47,0	125 496	27,5

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

Par sexe, 48,1% des élèves poursuivant leurs études à l'enseignement primaire public au niveau de la province sont de sexe féminin contre 47,7% au niveau régional et 48,0% au niveau national. Quant à l'effectif du personnel enseignant pour l'année scolaire 2015-2016, il est de l'ordre de 1 575 dont le sexe féminin représente 38,6% contre respectivement 29,0% et 47,0% aux niveaux régional et national. Le nombre d'élèves par enseignant au niveau de la province est d'environ 25 (33 en milieu urbain et 23 en milieu rural).

2.2 Enseignement primaire privé

Pour l'année scolaire 2015-2016, la province dispose de 10 établissements scolaires primaires privés soit 20,8% du total des établissements de même type au niveau régional.

Tableau 24: Effectif des élèves de l'enseignement primaire privé - 2015/2016-

Désignation	Etablissements	Total élèves	Dont filles%
Ouarzazate	10	2103	47,9
Région	48	9417	46,4
Maroc	2 374	575 874	47,5
Province/Région (%)	20,8	22,3	-

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

En cette année scolaire, l'enseignement primaire privé provincial comptait 2 103 élèves soit 22,3% du total des élèves de l'enseignement primaire privé régional.

Par sexe, les filles représentent 47,9% du total des élèves de l'enseignement primaire privé au niveau de la province. Il est à noter que la proportion des filles au niveau provincial est proche de celle enregistrée au niveau national et plus grand que celle enregistrée au niveau régional.

3. Enseignement secondaire

3.1 Enseignement secondaire collégial

L'enseignement secondaire collégial est destiné aux jeunes issus de l'école primaire titulaire du certificat d'études primaires. Le but de ce cycle est à la fois l'approfondissement des objectifs généraux des cycles antérieurs en terme de compétences techniques et professionnelles mais aussi la préparation des élèves pour le choix d'orientation pour poursuivre les études ou aussi entrer directement en activité.

L'enseignement secondaire collégial comptait, au titre de l'année scolaire 2015-2016 au niveau de la province, 14 882 élèves dont une proportion de 1,7% est assurée par le secteur privé.

3.1.1 Enseignement secondaire collégial public

Pour l'année scolaire 2015-2016, la province abrite 21 collèges soit 16,5% du total des collèges au niveau régional.

L'effectif total des élèves qui poursuivent leurs études à l'enseignement collégial public au niveau provincial a atteint 14 626 élèves, soit 16,4% du total des élèves poursuivant leurs études au même type d'enseignement au niveau régional.

Tableau 25: Situation de l'enseignement secondaire collégial public - 2015/2016 -

Désignation		Elèves		Enseignants		Collèges	Elèves/ Enseignant
		Fille en %	Total	Fille en %	Total		
Ouarzazate	Urbain	45,8	5 370	26,7	206	6	26,1
	Rural	39,7	9 256	26,7	345	15	26,8
	Total(1)	42	14 626	26,7	551	21	26,5
Région	Urbain	46,5	35 476	22,1	1317	34	26,9
	Rural	42,4	53 933	19,3	2050	105	26,3
	Total(2)	44	89 409	20,4	3 367	139	26,6
Maroc	Urbain	47,1	1 037 421	43	38 512	1 034	26,9
	Rural	38,2	453 998	34,4	17 176	747	26,4
	Total	44,4	1 491 419	40,4	55 688	1 781	26,5
(1)/(2) en %		-	16,4	-	16,4	16,5	-

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

Au niveau de la province 42,0% des élèves qui poursuivent leurs études à l'enseignement collégial public sont de sexe féminin contre respectivement 44,0% et 44,4% aux niveaux régional et national.

Par milieu de résidence, 45,8% des élèves qui poursuivent leurs études à l'enseignement collégial public résident en milieu urbain contre respectivement 46,5% et 47,1% aux niveaux régional et national.

Quant à l'effectif du personnel enseignant pour l'année 2015-2016, il est de l'ordre de 551 dont le sexe féminin représente 26,7%, contre 3 367 au niveau régional.

Le taux d'encadrement, au niveau provincial (26,5) est relativement proche de ceux enregistré aux niveaux régional et national quelque soit le milieu de résidence.

3.1.2 Enseignement secondaire collégial privé

Pour l'année scolaire 2015-2016, l'effectif total des élèves inscrits dans l'enseignement collégial privé au niveau provincial, a atteint 256 élèves soit 16,0% du total des élèves inscrits dans l'enseignement collégial privé au niveau régional.

Le nombre d'établissements privés implantés dans la province est de l'ordre de 5 établissements soit 22,7% du total de même type d'établissements au niveau régional.

Tableau 26: Effectif des élèves de l'enseignement secondaire collégial privé -2015/2016-

Désignation	Etablissements	Effectif des élèves	
		Total	filles en %
Ouarzazate	5	256	47,3
Région	22	1 597	44,1
Maroc	1 004	118 893	48,1
Province / Région (en %)	22,7	16	-

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

Par sexe, la proportion des filles inscrites dans ce type d'enseignement au niveau provincial est supérieure à celle enregistrée au niveau régional et proche de celle enregistrée au niveau national, soient 47,3%, 44,1% et 48,1% respectivement.

4. Enseignement secondaire qualifiant

L'enseignement secondaire qualifiant est une phase de spécialisation qui dure trois ans et qui donne à l'élève la formation linguistique et les notions scientifiques et techniques nécessaires lui permettant d'accéder à l'enseignement supérieur ou à la formation professionnelle et débouchant par la suite au marché de travail. L'enseignement secondaire qualifiant en général a pour objectif de fournir aux élèves un enseignement général théorique littéraire ou scientifique pour développer leurs potentialités intellectuelles et les préparer aux études supérieures.

L'achèvement de l'enseignement secondaire qualifiant est sanctionné par un baccalauréat, pour poursuivre les études supérieures, selon le choix d'orientation et l'aptitude, ou le cas échéant, le champ d'apprentissage et de spécialisation technique et professionnelle.

4.1 Etablissements de l'enseignement secondaire qualifiant public

En 2015-2016, la province comptait 12 établissements de l'enseignement secondaire qualifiant public, soit 15,6% du total des établissements au niveau régional. 50% de ces établissements se trouvent en milieu rural contre 53,2% au niveau régional.

Tableau 27: Etablissements de l'enseignement secondaire qualifiant public -2015/2016-

Désignation	Milieu rural	Urbain+Rural	Rural / Total (en %)
Ouarzazate	6	12	50,0
Drâa-Tafilalet	41	77	53,2
Province / Région (en %)	14,6	15,6	93,6

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

4.2 Personnel enseignant de l'enseignement secondaire qualifiant public

Le personnel enseignant dans l'enseignement secondaire qualifiant public dans la province est de 493 enseignants, soit 58,8% dans le milieu urbain et 41,2% au niveau du milieu rural. Les enseignants de sexe féminin représentent 20,1% du personnel enseignant. La part du corps enseignant de la province est de 17,1% du personnel enseignant de la région.

Tableau 28: Personnel enseignant dans l'enseignement secondaire qualifiant public -2015/2016-

Désignation	Milieu rural		Urbain+Rural		Rural / Total (en %)	
	Total	Féminin	Total	Féminin	Total	Féminin
Ouarzazate	203	42	493	99	41,2	42,4
Drâa-Tafilalet	1 249	181	2 885	454	43,3	39,9
Province / Région (en %)	16,2	23,2	17,1	21,8	-	-

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

4.3 Elèves de l'enseignement secondaire qualifiant public

Le nombre d'élèves inscrit dans les établissements de l'enseignement secondaire qualifiant public de la province durant l'année scolaire 2015-2016 est de 9 152 élèves soit 17,0% du nombre total des élèves inscrits dans les différents établissements de la région.

Les élèves du sexe féminin représentent plus de 43,2% du total des élèves contre des proportions de 42,7 % et 48,8% enregistrés aux niveaux régional et national.

Par milieu de résidence, les élèves ruraux dans la province représentent 39,6% des élèves de

l'enseignement secondaire qualifiant de la région.

Il est à signaler que les établissements de l'enseignement secondaire qualifiant privé ne sont pas représentés dans la province.

Tableau 29: Elèves de l'enseignement secondaire qualifiant public -2015/2016-

Désignation	Milieu rural		Urbain+Rural		Rural / Total (en %)	
	Féminin	Total	Féminin	Total	Féminin	Total
Ouarzazate	1 576	3 627	3 955	9 152	39,8	39,6
Drâa-Tafilalet	8 056	19 877	23 023	53 858	35,0	36,9
Province / Région (en %)	19,6	18,2	17,2	17,0	-	-

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

4.4 Effectifs des étudiants du brevet de technicien supérieur par sexe et par niveau

Durant l'année universitaire 2015-2016, l'effectif des étudiants du brevet de technicien supérieur au niveau de la province est de 46 dont 21 filles. Ainsi, sa contribution dans l'effectif total régional est de 21,6%.

La province accueille 26 étudiants en première année et 20 étudiants en deuxième années.

Tableau 30: Effectifs des étudiants du brevet de technicien supérieur par sexe et par niveau -2015/2016-

Désignation	1 ^{ère} année		2 ^{ème} année		Total	
	Féminin	Total	Féminin	Total	Féminin	Total
Ouarzazate	12	26	9	20	21	46
Drâa-Tafilalet	53	113	40	100	93	213
Province / Région (en %)	22,6	23,0	22,5	20,0	22,6	21,6

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

5. L'enseignement supérieur public

L'enseignement supérieur marocain est composé de trois grandes catégories, à savoir : l'enseignement supérieur public, l'enseignement supérieur dans le cadre du partenariat et l'enseignement supérieur privé. l'enseignement supérieur public regroupe d'une part les universités qui sont des établissements publics sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres et d'autre part les établissements d'enseignement supérieur ne relevant pas des universités et qui sont à leurs tour sous la tutelle administrative et financière du ministères techniques et sous l'autorité pédagogique du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres.

A cet égard, l'infrastructure universitaire implantée dans la province est composée d'une faculté polydisciplinaire (FP).

5.1 Equipements pédagogiques de la faculté polydisciplinaire de Ouarzazate

La faculté polydisciplinaire est composée de 4 amphithéâtres, 7 salles de cours, 9 salles de TP, 20 salles de TD, 4 salles de lecture et 7 salles d'informatiques. En plus, elle dispose aussi 2 salles de réunion, une pour les conférences 4 laboratoires et 3 ateliers et une salle audi-visuelle.

Tableau 31 : Equipements pédagogiques de la faculté polydisciplinaire de Ouarzazate

Désignation	Faculté Polydisciplinaire Ouarzazate
Amphithéâtre	4
Salles de cours	7
Salles des T.P	9
Salles des T.D	20
Salles de lecture	4
Salles audio-visuelles	1
Salles d'informatique	4
Salles de projet, de dactylo et Bureautique	4
Salles de réunion	2
Salles de conférence	1
Bibliothèque	1
Ouvrages	--
Périodiques	--
Laboratoires	4
Forum d'exposition	-
Atelier	3

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

5.2 Etudiants de la faculté polydisciplinaire de Ouarzazate (tous les cycles)

Durant l'année universitaire 2015-2016 la faculté polydisciplinaire dans la province comptaient 2 674 étudiants 47,6% sont de sexe féminin. Les étudiants étrangers sont au nombre de 18 étudiants.

Tableau 32: Etudiants de la faculté (tous les cycles)

Désignation	Etrangers		Total	
	Total	Féminin	Total	Féminin
Faculté polydisciplinaire à ouarzazate	18	-	2 674	1 274
Facultés de la région Drâa - Tafilalet	103	-	13 543	6 629

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

6. Formation professionnelle publique

La formation professionnelle est devenue aujourd'hui la clé de développement et d'intégration sociale, ce qui nécessite un passage de l'enseignement académique classique à une double formation garantissant aux jeunes la possibilité d'obtenir un emploi.

C'est dans ce cadre qu'intervient la nécessité de renforcer les instituts de formation pour assurer une formation renouvelée et de haute qualité qui à la fois facilite l'insertion des étudiants dans le milieu professionnel mais aussi satisfait les professionnels recherchant des profils en adéquation avec leurs besoins.

Par conséquent et selon les orientations de Sa Majesté le roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, lors de son discours adressé à la Nation le 30 Juillet 2015 à l'occasion du 16 ème anniversaire de la Fête de Trône, le conseil de gouvernement a adopté la stratégie nationale de la formation professionnelle 2021(SNFP 2021). Cette stratégie fait partie intégrante des mesures prioritaires de la réforme du système d'éducation nationale et de formation. Ainsi les objectifs, les axes et les leviers sont en cohérence avec les orientations de la vision stratégique de la réforme 2015-2030 du Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique (CSEFRS).

Le système de formation professionnelle est organisé en trois niveaux de formation:

- Le cycle de techniciens spécialisés, dont la durée des études est de deux à trois années, accessible aux bacheliers;
- Le cycle de techniciens, d'une durée de deux ans, accessible aux élèves de la 3^{ème} année secondaire (Terminale) ;
- Le cycle de qualification d'une durée de deux ans, ouvert aux élèves ayant suivi la 3^{ème} année de l'enseignement fondamental.

La formation professionnelle possède également deux composantes: Les établissements de la formation professionnelle privée et les établissements de la formation professionnelle publique.

6.1 Effectifs des élèves en formation dans le C.R.M.E.F⁷

Les centres régionaux des métiers d'éducation et de formation de la région Drâa-Tafilalet ont accueilli en 2015 155 élèves, dont 75 ont poursuivi leurs études à Ouarzazate. La part des filles dans ce centre avoisine les 32%.

Quant au corps enseignant dans le centre régional de Ouarzazate s'élève à 18 enseignants dont deux femmes, avec un taux d'encadrement de 4,1 ce taux est de 4,3 au niveau régional.

Le nombre des lauréats a évolué entre 2014 -2015 et 2015-2016 de 52% en passant de 75 à 114 lauréats.

Tableau 33: Effectifs des élèves en formation dans le C.R.M.E.F formation des instituteurs -2015/2016-

Désignation	Etudiants		Corps enseig.		Lauréats 2014-2015	Lauréats 2015-2016
	Fém.	Total	Fém.	Total		
Ouarzazate	24	75	02	18	75	114
Drâa-Tafilalet	79	155	02	36	155	192
Province / Région (en %)	30,4	48,4	100,0	50,0	48,4	59,4

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

6.2 Effectif des stagiaires

En 2015-2016, le nombre des stagiaires dans la province s'élève à 1 865 stagiaires répartis comme suit : 385 sont des techniciens spécialisés, 520 sont des techniciens, 316 ont un diplôme de niveau qualification et 664 de spécialisation.

La province accapare 34,3% des stagiaires en spécialisation de la région et 25,1% des techniciens. Cependant, la part des stagiaires en qualification est de 21,0% et celle des techniciens spécialisés est de 20,2%. La part total des stagiaires dans la région est de 25,2%.

⁷ Les centres régionaux des métiers d'éducation et de formation

Tableau 34: Effectif des stagiaires : Public 2015/2016

Désignation	Technicien spécialisé	Technicien	Qualification	Spécialisation	Total
Ouarzazate	385	520	316	664	1 865
Drâa-Tafilalet	1 905	2 074	1 506	1 938	7 403
Province / Région (en %)	20,2	25,1	21,0	34,3	25,2

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

6.3 Effectifs en formation par filière au sein de l'OFPPPT : Niveau Spécialisation

Pour le niveau de spécialisation, l'effectif des étudiants en formation au sein de l'OFPPPT est de 280 étudiants. Le nombre des étudiants dans la filière electricien du bâtiment est de 106, 86 en plomberie sanitaire ,59 étudiants ont suivi une formation en menuiserie du bois. Quant aux étudiants qui ont choisi coupe et couture, ils sont au nombre de 29 seulement. Ces filières sont assurées par 18 enseignants au centre de Ouarzazate.

Tableau 35: Effectifs en formation par filière au sein de l'OFPPPT : Niveau spécialisation 2015/2016

Désignation	Ouarzazate	Structure par filière	Région	Province / Région (en %)
Electricien du bâtiment	106	37,8	534	19,9
Menuiserie d'aluminium	-	-	400	0,0
Menuiserie du bois	59	21,1	88	67,0
Ouvrier spécialisé en coupe et couture	29	10,4	231	12,6
Peintre vitrier	-	-	116	0,0
Plâtrier	-	-	56	0,0
Plomberie sanitaire	86	30,7	254	33,9
Total	280	100	1 679	16,7

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

6.4 Effectifs en formation au sein de l'OFPPPT : niveau qualification

Au niveau qualification, 217 élèves sont inscrits au niveau qualification dans toute la province soit 16,7% des élèves de la région. 27,2% ont choisi la filière menuiserie d'aluminium et du bois, 25,8 monteur dépanneur frigoriste et 21,2 en branche d'électricité d'entretien industriel. Quant au reste des filières, l'effectif est de l'ordre de 55 étudiants.

Tableau 36: Effectifs en formation par filière au sein de l'OFPPPT : Niveau qualification 2015/2016

Désignation	Ouarzazate	Structure par filière	Région	Province / Région (en %)
Electricité d'entretien industriel	46	21,2	158	29,1
Monteur dépanneur frigoriste	56	25,8	103	54,4
Ouvrier qualité en coupe et couture	29	13,4	81	35,8
Ouvrier qualifié en menuiserie aluminium, bois	59	27,2	172	34,3
Réparateur de véhicules automobiles	27	12,4	409	6,6
Autres filières	0	0,0	699	0,0
Total	217	100,0	1 622	13,4

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

6.5 Effectifs en formation par filière au sein de l'OFPPPT : Niveau technicien

Tableau 37: Effectifs en formation par filière au sein de l'OFPPPT : Niveau technicien 2015/2016

Désignation	Ouarzazate	Structure par filière	Région	Province / Région (en %)
Chef de chantier travaux publics	23	7,2	133	17,3
T. Comptable d'Entreprises	85	26,6	536	15,9
T. en Electricité de Maintenance Industrielle	27	8,5	185	14,6
T. en Froid Commercial et Climatisation	28	8,8	83	33,7
T. en Secrétariat et Bureautique	90	28,2	267	33,7
B.C.M.O.S⁸	66	20,7	66	100,0
Autres filières	0	0,0	696	0,0
Total	319	100,0	1 956	16,3

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

Le niveau technicien au sein de l'OFPPPT de la province, regroupe 6 filières réparties comme suit technicien en secrétariat et bureautique regroupe 28,2% des élèves au niveau régional, technicien comptable d'entreprises (26,6% des élèves au niveau régional), technicien B.C.M.O.S (20,7%), technicien en froid commercial et climatisation (8,8%), technicien en électricité de maintenance industrielle (8,5%) et technicien chef de chantier travaux publics(7,2%). Les parts des élèves inscrits à la filière technicien en secrétariat et bureautique et la filière technicien comptable d'entreprises sont respectivement 33,7% et 15,9% du total des effectifs régionaux.

6.6 Effectifs en formation par filière au sein de l'OFPPPT: Niveau Technicien Spécialisé

Le niveau technicien spécialisé au sein de l'OFPPPT de la province, regroupe 4 filières à savoir les Technicien en Gestion des Entreprises, Technicien des Réseaux Informatiques, Technicien Electromécanique des systèmes automatisés, Techniques de développement Informatiques.

L'effectif des étudiants au sein de ce niveau est concentré sur la filière de technicien spécialisé en Gestion des Entreprises (59,4% des étudiants de la province) et la filière de Techniques des Réseaux Informatiques (21,1% du total des étudiants).

Tableau 38: Effectifs en formation par filière au sein de l'OFPPPT: Niveau Technicien Spécialisé 2015/2016

Désignation	Ouarzazate	Structure par filière	Région	Province / Région (en %)
Electromécanique des systèmes automatisés	25	10,0	54	46,3
T.S en Gestion des Entreprises	149	59,4	526	28,3
Techniques de développement Informatiques	24	9,6	144	16,7
Techniques des Réseaux Informatiques	53	21,1	53	100,0
Autres filières	0	0,0	972	0,0
Total	251	100,0	1749	14,4

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

⁸ B.C.M.O.S : Bureauticien certifié en Microsoft office spécialiste



SANTE ET PRESTATION SOCIALE



B - SANTE ET PRESTATIONS SOCIALES

Depuis son indépendance, le Maroc a déployé des efforts considérables pour améliorer la santé de la population par des programmes massifs de prévention contre les maladies et par la planification familiale, en plus des efforts fournis essentiellement par l'Etat pour doter le pays d'infrastructure hospitalière et de ressources humaines qualifiées et suffisantes.

Depuis le lancement par sa majesté le Roi Mohammed VI en 2005 de l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH), une nouvelle dynamique s'est installée dans le domaine social en général et celui de la santé en particulier.

Cette dynamique trouve sa source dans la nouvelle approche adoptée, qui est fondée sur la bonne gouvernance, le partenariat, ainsi que sur la participation et l'implication de divers intervenants y compris la société civile.

1. Infrastructuresanitaire et capacité litière

Afin de répondre aux besoins croissants de la population dans le domaine de la santé, une infrastructure importante avec un encadrement médical et paramédical est mise en œuvre à l'échelon de la province.

1.1 Infrastructure sanitaire

Au niveau de la province et au titre de l'année 2015, l'infrastructure sanitaire se compose d'un hôpital spécialisé, un hôpital général, représentant respectivement 50,0% et 20,0% des hôpitaux de même type implantés au niveau régional. La province comprend aussi 40 centres de santé répartis en 4 centres de santé urbains (C.S.U), 15 centres de santé ruraux (C.S.R) et 21 dispensaires ruraux.

Il est à souligner que les centres de santé urbains (C.S.U) et les centres de santé ruraux (C.S.R) représentent respectivement 15,4% et 12,5% du total des centres de santé de même type au niveau régional.

Tableau 39: Infrastructure sanitaire publique - 2015 -

Désignation	Ouarzazate	Drâa-Tafilalet	Maroc	Province /Région (%)
Hôpitaux spécialisés	1	2	38	50,0
Hôpitaux généraux	1	5	105	20,0
Centre de santé urbain	4	26	775	15,4
Centre de santé rural communal	15	120	1246	12,5
Dispensaire rural	21	82	738	25,6
C.A.L.A ⁹	-	21	-	0,0

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

1.2 Capacité litière

La capacité litière qu'offrent les hôpitaux spécialisés et généraux de la province en 2015, atteint 401 lits, soit 37,7% du total régional et 1,4% du total national.

⁹ Centre de santé rural communal avec lits pour accouchement.

Tableau 40: Nombre de lits selon le type d'hôpitaux publics - 2015 -

Désignation	Hôpitaux spécialisés	Hôpitaux généraux	Total	Habitants/ lit
Ouarzazate	82	319	401	741
Drâa-Tafilalet	107	958	1 065	1 535
Maroc	7 202	20 545	27 747	1 211,3
Province /Région (en %)	76,6	32,3	37,7	-

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

Ainsi, au niveau provincial le nombre d'habitants par lit d'hospitalisation, a atteint environ 741 en 2015. Cet indicateur est sensiblement meilleur que la moyenne régionale (1 535 Hab/lit) et nationale (1 211 Hab/lit).

2. Encadrement sanitaire

2.1 Encadrement médical

L'encadrement médical de la province, en 2015, est assuré par 113 médecins soit 25,2% du total des médecins de la région.

Tableau 41: Répartition des médecins par secteur d'activité - 2015 -

Désignation	Secteur d'activité		Total	Médecin/ 10 000 hab
	Privé	Public		
Ouarzazate	22	91	113	3,8
Drâa-Tafilalet	88	361	449	2,7
Maroc	7 965	8 156	17 121	5,1
Province /Région (en %)	25,0	25,2	25,2	-

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

La densité médicale provinciale¹⁰ est proche de 4 médecins pour 10 000 habitants, ce qui traduit une insuffisance d'encadrement médical. Mais, elle est relativement supérieure à la moyenne régionale (2,7 medecins pour 10 000 habitants) et inférieure à la moyenne nationale (5,1 medecins pour 10 000 habitants).

2.2 Personnel paramédical public

Le personnel paramédical provincial s'élève à 306 en 2015, soit 25,2 % du total du personnel paramédical au niveau régional.

La province est mieux desservie en matière d'encadrement paramédical, puisque la densité enregistrée est 10,3 aides sanitaires pour 10 000 habitants, contre environ 7,4 au niveau régional et 7,3 au niveau national.

Tableau 42: Personnel paramédical public - 2015

Désignation	ASDES ¹¹	ASB ¹²	Total	Personnel paramédical/ 10000 habit
Ouarzazate	3	71	306	10,3
Drâa-Tafilalet	481	204	1215	7,4
Maroc	18 299	6 310	24 609	7,3
Province /Région (en %)	0,6	34,8	25,2	-

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

¹⁰ Par secteur, l'effectif des médecins exerçant dans le secteur public, au niveau provincial, est 91 médecins, soit 80,5% du total des médecins 80,4% au niveau régional. le nombre des médecins exerçant dans le secteur privé représentent 19,5% au niveau provincial.

¹¹ Adjoints de santé diplômés d'Etat spécialistes (y compris les sages-femmes).

¹² Adjoints de santé brevetés.

3. Utilisation des infrastructures sanitaires

L'utilisation des infrastructures sanitaires de la province est appréciée à travers la durée moyenne du séjour du malade dans un établissement hospitalier, le taux de rotation, l'intervalle de rotation et le taux moyen d'occupation. Ainsi, en 2015, la durée moyenne de séjour et le taux de rotation des lits ont été respectivement de l'ordre de 4,5 jours et 42,4 lits. L'intervalle de rotation, quand à lui, est de 4,0 jours alors que le taux moyen d'occupation est de 53,2 et ce au niveau provincial contre respectivement 3,2 jours, 51,4 lits, 3,6 jours et 52,6 au niveau régional.

Tableau 43: Durée moyenne de séjours, taux de rotation et taux moyen d'occupation - 2015 -

Désignation	Durée moyenne de séjour ¹³	Taux de rotation des lits ¹⁴	Intervalle de rotation (jour) ¹⁵	Taux moyen d'occupation ¹⁶
Ouarzazate	4,5	42,4	4,0	53,2
Drâa-Tafilalet	3,2	51,4	3,6	52,6
Maroc	4,0	56,0	2,3	63,6

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

3.1 Accouchements au sein des formations sanitaires publiques

Le nombre total des accouchements au sein des formations sanitaires publiques à Ouarzazate en 2015 s'élève à 6 836 soit 24,9% des accouchements au niveau régional. Les nouveaux nés enregistrés ont atteint les 6 658 nés vivants avec le décès 6 mamans. La part des nouveaux nés de la province par rapport à la région est de 24,8%. Le pourcentage des accouchements césariens est le même au niveau provincial et régional soit 9,7%.

Tableau 44: Accouchements au sein des formations sanitaires publiques - 2015 -

Désignation	Accouchements		nés vivants	Morts nés %	Mamans mortes
	Total	Césariennes %			
Ouarzazate	6 836	9,7	6 658	2,6	6
Drâa-Tafilalet	27399	9,7	26 809	-	19
Province /Région (en %)	24,9	-	24,8		31,7

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

4. Aspects de l'activité de la santé publique

4.1 Nombre des parturientes bénéficiaires de suivi de la grossesse et de l'accouchement

La grossesse est un état qui nécessite une attention spécifique afin d'éviter les risques ou les difficultés qui peuvent survenir à tout moment. C'est dans ce cadre de la préservation de la santé de la mère et de l'enfant que le Maroc à travers ces formations sanitaires procurent pour les femmes enceintes des soins de santé reproductive sauvant des vies et évitant des grossesses non souhaitées et aussi un suivi de près de l'état de grossesse.

¹³ Durée moyenne de séjour: nombre moyen de journées que le malade passe dans un établissement hospitalier. Elle est liée au taux d'admission des malades. Une durée en baisse indiquerait une amélioration de la qualité des soins ou une baisse du taux d'admission par diminution de l'offre, par exemple.

¹⁴ Taux de rotation: c'est le nombre moyen de personnes ayant occupé un lit dans un établissement pendant une période donnée.

¹⁵ Intervalle de rotation : c'est la durée moyenne qu'un lit d'hôpital reste inoccupé entre une succession de personnes hospitalisées.

¹⁶ Taux moyen d'occupation: c'est le nombre de journées d'hospitalisation enregistrées, rapporté à 365 jours, multiplié par le nombre de lits mis à la disposition des malades. C'est un indicateur qui peut informer sur l'efficacité de gestion et d'utilisation des infrastructures sanitaires.

Ainsi, au niveau de la province, 5 899 femmes enceintes se sont présentées en 2015 pour se faire examiner dans les premiers mois de grossesse soit 18,2% au niveau régional. Le nombre de consultations prénatales atteint les 8 708 et 6 481 examens postnatals.

Durant la même période 1 005 cas de grossesse à risque dépistés ont été détectés au niveau provincial soit 23,5% de la région dont 276 cas ont été référés.

Tableau 45: Nombre des parturientes bénéficiaires de suivi de la grossesse et de l'accouchement - 2015 -

Désignation	Nouvelles consultations	Dont 1 ^{er} trimestre de grossesse	Autres consultations prénatales	Nbre de grossesse à risque dépistées ¹⁷		Examens postnatals
				Total	dont référés	
Ouarzazate	5 899	3 401	8 708	1 005	276	6 481
Drâa-Tafilalet	32 481	17 590	48 093	4 269	1 793	35 213
Province /Région (en %)	18,2	19,3	18,1	23,5	15,4	18,4

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

4.2 Nombre d'enfants bénéficiaires des prestations du programme national d'immunisation

Dans le cadre de la stratégie nationale d'immunisation ayant pour but de favoriser l'évaluation nationale des nouveaux vaccins et l'établissement de leur degré de priorité par le biais de critères communs, destinés en priorité aux enfants âgés de 0 à 11 mois.

A l'instar des autres provinces de la région, la province a bénéficié de ces programmes destinés aux enfants âgés de 0 à 11 mois. Ainsi en 2015, 7 076 enfants ont bénéficié des vaccins contre la B.C.G, 7 154 enfants ont été vaccinés contre le polio, 21 023 vaccinés contre les types D.T.C.P (1,2 et 3) et 7046 enfants ont bénéficié des vaccins contre la V.A.R.

Tableau 46: Nombre d'enfants bénéficiaires des prestations du programme national d'immunisation - 2015 -

Désignation	Enfants âgés de 0-11 mois					
	B.C.G	Polio	D.T.C.P1	D.T.C.P2	D.T.C.P3	V.A.R
Ouarzazate	7 076	7 154	7 103	6 861	7 059	7 046
Drâa-Tafilalet	41 936	41 970	41 532	40 333	39 835	30 600
Province /Région (en %)	16,9	17,0	17,1	17,0	17,7	23,0

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

4.3 Enfants bénéficiaires du programme national de lutte contre les maladies diarrhéiques

A son tour le programme national de lutte contre les maladies diarrhéiques (PNLMD) a pour finalité de réduire la mortalité et la morbidité dues aux maladies diarrhéiques et les effets nocifs qui leurs sont associés. Ainsi, en 2015 le nombre d'intervention en cas de déshydratation de degré A est de 1 937 cas dans toute la province, soit environ 28,5% des cas détectés au niveau régional. Pour les cas de déshydratation de degré B, ils sont à l'ordre de 2, soit un taux de 3,6% des cas enregistrés au niveau de la région et un cas de déshydratation de degré C détecté dans la province.

Le programme PNLMD cible aussi la dysentérie et la dysentérie persistante, en 2015, aucun enfant

¹⁷ Il s'agit des femmes dont la grossesse était inhabituelle : elles ont été référées d'un autre bloc

n'est identifié atteignant de la dysentérie et 1 cas de la dysentérie persistante, contre respectivement 14 et 35 des cas détectés au niveau régional.

Tableau 47: Enfants bénéficiaires du programme national de lutte contre les maladies diarrhéiques¹⁸ - 2015 -

Désignation	Degré de déshydratation			Dysentérie	Dysentérie persistante
	(A)	(B)	(C)		
Ouarzazate	1 937	2	1	0	1
Drâa-Tafilalet	6 790	55	2	14	35
Province /Région (en %)	28,5	3,6	50,0	0	2,9

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

4.4 Nombre des femmes bénéficiaires des prestations de la planification familiale

Dans le cadre du plan national de la santé, le programme de la planification familiale vient à la fois pour donner aux femmes une grande accessibilité aux méthodes modernes de contraception et aussi pour maîtriser la croissance démographique.

Tableau 48: Nombre des femmes bénéficiaires des prestations de la planification familiale -2015-

Désignation	Ouarzazate	Drâa-Tafilalet	Province / Région (en %)
Nouvelles acceptantes			
- Pilule	6 209	28 533	21,8
- Condom	377	2 891	13,0
- D.I.U	570	2 587	22,0
- Injections	42	78	53,8
- Ligature des trompes	33	33	100,0
Total	7 231	34 122	21,2
Anciennes acceptantes			
- Pilule	36 787	157 983	23,3
- Condom	1 291	6 358	20,3
- D.I.U	-	440	0,0
- Injections	2	25	8,0
Total	38 080	164 806	21,1

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

En 2015, au niveau provincial les anciennes acceptantes sont au nombre de 38 080, dont 96,6% utilisent la pilule et 3,4% utilisent les condoms.

Pour les 7 231 nouvelles acceptantes, plus de 85% préfèrent la pilule, 5,2%, 7,9% les D.I.U les condoms, 0,6% des femmes utilisent les injections et 0,5% seulement des femmes de la province préfèrent la ligature des trompes.

¹⁸ (Enfant âgés de 0-11 mois)

B.C.G : Bacille de Calmette et Guérin (vaccin anti-tuberculose)

D.T.C.P : Diphtérie, Tétanos, Coqueluche, Poliomyélite.

V.A.R : Vaccin Anti-Rougeoleux

(A) : Diarrhée simple

(B) : Diarrhée avec déshydratation simple.

(C) : Diarrhée avec déshydratation sévère.

4.5 Maladies sous surveillance dans les formations sanitaires publiques

Les maladies les plus surveillées dans les formations sanitaires publiques sont : la rougeole, la coqueluche, le tétanos, la tuberculose, la typhoïde, l'hépatite virale et la méningite.

En 2015, les formations sanitaires de la province ont déclaré avoir reçu 193 cas de la tuberculose soit 45,5% des cas enregistrés dans la région, 2 cas souffrant du tétanos soit 20% des cas de la région et 2 cas de la méningite soit 13,3% des cas de la région.

Tableau 49: Maladies sous surveillance dans les formations sanitaires publiques - 2015 -

<i>Nombre de cas signalés</i>	Ouarzazate	Drâa-Tafilalet	Province / Région (en %)
Rougeole	-	-	-
Coqueluche	-	-	-
Tétanos	2	10	20,0
Tuberculose	193	427	45,2
Typhoïde	-	43	0,0
Hépatite virale	-	2	0,0
Méningite	2	15	13,3

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016



EMPLOI



C - Emploi

1. Activité économique

Les trois niveaux d'analyse retenus dans ce paragraphe sont : le taux d'activité, le taux de chômage et le taux de sous-emploi.

1.1 Taux d'activité selon le milieu de résidence

Le taux net d'activité¹⁹ par milieu de résidence, par sexe, par niveau géographique (provincial, régional et national) est donné par le tableau ci-dessous.

Tableau 50: Taux net d'activité (%) selon le sexe et le milieu de résidence -2014-

Désignation	Sexe	Urbain	Rural	Total
Ouarzazate	Masculin	71,0	72,2	71,7
	Féminin	19,6	18,5	18,9
	Total	44,7	42,9	43,6
Drâa-Tafilalet	Masculin	68,9	70,4	69,9
	Féminin	15,5	10,2	12,1
	Total	41,2	39,1	39,8
Maroc	Masculin	73,4	78,8	75,5
	Féminin	25,8	11,4	20,4
	Total	49,1	45,1	47,6

Source: RGPH 2014

Le taux net d'activité de la population provinciale en 2014 est de 43,6%, un taux relativement supérieur à celui enregistré au niveau régional (39,8%) et inférieur au taux niveau national (47,6%).

Par milieu de résidence, les taux net d'activité enregistrés au niveau provincial sont de 44,7% en milieu urbain et 42,9% en milieu rural, contre respectivement 41,2% et 39,1% au niveau régional (49,1% et 45,1% au niveau national).

Par sexe, en 2014, le taux net d'activité du sexe masculin est de 71,7%, alors qu'il est de 18,9% pour le sexe féminin.

1.2 Taux de chômage selon le milieu de résidence

Le taux de chômage²⁰ par milieu de résidence, par sexe et par niveau géographique (provincial, régional et national) est donné par le tableau ci-dessous.

¹⁹ Le taux net d'activité est le rapport de la population active (actifs occupés et chômeurs) âgée de 15 ans et plus à la population totale du même âge.

²⁰ Le taux de chômage est le rapport de la population en chômage âgée de 15 ans et plus à la population active du même âge.

Tableau 51: Taux de chômage (%) selon le sexe et le milieu de résidence -2014-

Désignation	Sexe	Urbain	Rural	Total
Ouarzazate	Masculin	12,6	8,2	10,0
	Féminin	36,5	10,3	20,2
	Total	18,0	8,7	12,3
Drâa-Tafilalet	Masculin	13,9	11,3	12,2
	Féminin	42,0	26,1	33,2
	Total	19,3	13,3	15,5
Maroc	Masculin	15,2	8,3	12,4
	Féminin	30,5	26,2	29,6
	Total	19,3	10,5	16,2

Source: RGPH 2014

Le taux de chômage de la population provinciale en 2014 est 12,3%, ce taux est relativement inférieur à ceux enregistrés aux niveaux régional (15,5%) et national (16,2%).

Par milieu de résidence, le taux de chômage enregistrés au niveau provincial est de 18,0% en milieu urbain et 8,7% en milieu rural, contre respectivement 19,3% et 13,3% au niveau régional (19,3% et 10,5% au niveau national).

Par sexe, le taux de chômage au niveau provincial est plus élevé chez les femmes (20,2%) que chez les hommes (10,0%), ce qui est aussi observé aux niveaux régional et national.



CONDITIONS D'HABITATION DES MENAGES



D- CONDITIONS D'HABITATION DES MENAGES

Les conditions d'habitation sont abordées ci-après du point de vue type et statut d'occupation du logement ainsi que les équipements de base et les éléments de confort dans le logement à partir des résultats du recensement général de la population et de l'habitat 2014.

1. Type de logement

Le recensement général de la population et de l'habitat 2014 a prévu une «typologie» de logement qui distingue entre villa, appartement, maison marocaine, habitat sommaire, logement de type rural, et autre.

Tableau 52: Répartition (en %) des ménages selon le type de logement en 2004 et 2014

Type de logement	Ouarzazate		Drâa Tafilalet		Maroc	
	2004	2014	2004	2014	2004	2014
Villa ou étage de villa	1,2	1,9	1,1	1,7	2,2	3,2
Appartement	1,6	3,7	0,8	1,6	7,6	11,6
Maison Marocaine traditionnelle	5,6	6,6	8,0	5,7	6,8	} 56,8
Maison Marocaine moderne	28,8	40,0	31,7	42,7	43,3	
Habitat Sommaire ou bidonville	1,1	0,2	2,2	1,0	7,2	4,5
Logement de type rural	60,3	46,8	54,7	46,6	29,0	22,8
Autres	1,3	0,7	1,4	0,7	3,7	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Concernant l'habitat au niveau de la province, on constate que :

- Le logement de type rural prédomine avec 46,8% des ménages contre (46,6% et 22,8%) respectivement aux niveaux régional et national ;
- La maison marocaine vient en deuxième position puisqu'elle abrite 46,6% des ménages contre (48,4% et 56,8%) respectivement aux niveaux régional et national ;
- Le logement de type appartement ne représente que 3,7% des ménages contre respectivement 1,6% et 11,6% aux niveaux régional et national ;
- Le logement de type villa abrite 1,9% des ménages. Une proportion supérieure à celle enregistrée au niveau régional (1,7%) et inférieure à celle constatée au niveau national (3,2%).

2. Ancienneté des logements

Les données relatives à la province montrent que les logements ayant entre 20 et 49 ans d'ancienneté abritent 39,1% des ménages, contre 43,3% au niveau régional.

Quant aux ménages occupant les logements âgés de 10 à 19 ans, leur part s'est établie à 22,0% contre 21,8% au niveau régional.

En troisième lieu viennent les ménages occupant les nouveaux logements qui ne dépassent pas 10 ans d'ancienneté avec 18,1% contre 17,6% au niveau régional.

En dernier lieu, les ménages habitant des logements de plus de 50 ans d'ancienneté représentent 20,9% contre 17,3% au niveau régional.

Les résultats se rapportant à cette question, sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 53: Répartition des ménages (en%) selon l'ancienneté du logement et par milieu de résidence

Désignation	Milieu	Moins de 10 ans	10 - 19 ans	20 - 49 ans	50 ans et plus
Ouarzazate	Urbain	25,5	27,5	38,2	8,7
	Rural	12,4	17,8	39,7	30,1
	Total	18,1	22,0	39,1	20,9
Drâa-Tafilalet	Urbain	20,4	25,9	43,7	10,0
	Rural	15,7	18,8	43,1	22,5
	Total	17,6	21,8	43,3	17,3
Maroc	Urbain	20,7	23,6	40,8	14,9
	Rural	19,0	19,3	30,9	30,7
	Total	20,1	22,2	37,4	20,3

Source: HCP, RGPH 2014

3. Statut d'occupation

Le statut d'occupation définit les situations suivantes: propriétaire/copropriétaire, accédant à la propriété, locataire, logement de fonction, logement gratuit et autres.

La répartition des ménages selon ces catégories est donnée par le tableau ci-dessous:

Tableau 54: Répartition des ménages (en%) selon le statut d'occupation – Ensemble -

Désignation	Ouarzazate		Drâa-Tafilalet	
	2004	2014	2004	2014
Propriétaire ou copropriétaire	79,1	80,0	78,3	78,7
Accédant à la propriété	0,4	0,6	0,4	0,5
Locataire	10,7	11,9	10,7	11,9
Logé gratuitement	6,3	4,0	7,8	6,6
Logement de fonction	3,1	3,3	2,3	1,9
Autres	0,4	0,2	0,5	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

En 2014 80,0% des ménages de la province occupent leur logement autant que propriétaires ou copropriétaires et 11,9% en tant que locataires, contre respectivement 78,7% et 11,9% au niveau régional.

En troisième lieu viennent les ménages occupant leur logement gratuitement avec 4,0% contre 6,6% au niveau régional.

4. Taux d'occupation

L'occupation du logement est un indicateur renseignant sur la répartition des ménages selon le nombre de pièces qu'ils occupent au sein de leur logement. Le taux d'occupation des logements est le rapport de la population au nombre de pièces d'habitation. Au niveau de la province, il est de l'ordre de 1,5%, soit 1,3% dans le milieu urbain et 1,6 dans le milieu rural.

Tableau 55: Taux d'occupation (personnes/pièce) selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Ouarzazate		Drâa-Tafilalet		Maroc	
	2004	2014	2004	2014	2004	2014
Urbain	1,4	1,2	1,5	1,3	1,6	1,3
Rural	1,5	1,4	1,7	1,6	1,8	1,6
Total	1,5	1,3	1,6	1,5	1,7	1,4

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Il découle de la lecture des données du tableau ci-dessus que presque la même concentration est enregistrée aux niveaux provincial, régional et national, et ce en 2014, soit 13 personnes pour 10 pièces au niveau provincial et 15 personnes pour 10 pièces au niveau régional et 14 personnes pour 10 pièces au niveau national.

Par milieu de résidence de la province compte en moyenne 12 personnes pour 10 pièces d'habitation en milieu urbain, et 14 personnes pour 10 pièces d'habitation en milieu rural. Cette concentration du nombre moyen de personnes par pièce en milieu rural s'explique, entre autres, par la différence dans la taille des ménages (5,9 en milieu rural et 4,8 en milieu urbain).

5. Equipement des logements

Afin d'apprécier le degré d'équipement des logements, le recensement général de la population et de l'habitat 2014 a pris en considération un certain nombre d'éléments (cuisine, eau, électricité, etc...).

La part des ménages ruraux reliés au réseau de distribution de l'eau potable est de l'ordre de 89,0% au niveau de la province. Ce taux est relativement supérieur à celui constaté aux niveaux régional (74,7%) et national (37,8%).

Tableau 56: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement –Ensemble-

Désignation	Ouarzazate		Drâa-Tafilalet	
	2004	2014	2004	2014
Cuisine	83,1	92,1	82,5	91,4
W.C	76,6	94,5	73,1	89,6
Bain moderne ou douche	22,6	33,2	17,6	27,7
Bain local	5,9	7,9	13,0	17,9
Eau Potable/Courante	74,1	92,0	62,4	81,9
Electricité	74,5	95,1	77,2	92,4

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Tableau 57: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement -Urbain-

Désignation	Ouarzazate		Drâa-Tafilalet	
	2004	2014	2004	2014
Cuisine	93,4	97,4	89,9	97,1
W.C	96,3	99,1	90,2	98,2
Bain moderne ou douche	48,3	57,3	35,6	49,1
Bain local	2,7	5,5	9,6	10,0
Eau potable/courante	90,6	96,1	80,6	92,2
Electricité	93,3	96,8	91,3	96,2

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Tableau 58: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement -Rural-

Désignation	Ouarzazate		Drâa-Tafilalet	
	2004	2014	2004	2014
Cuisine	77,0	88,1	77,8	87,4
W.C	65,1	91,1	62,4	83,6
Bain moderne ou douche	7,6	14,8	6,4	12,5
Bain local	7,7	9,8	15,1	23,4
Eau potable/courante	64,5	89,0	51,1	74,7
Electricité	63,3	93,8	68,4	89,6

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

En matière d'électricité (Branchement au réseau), la part des ménages ruraux branchés au réseau est de 93,8% contre respectivement 89,6% et 84,6% aux niveaux régional et national.

En milieu urbain provincial, le recensement général de la population et de l'habitat 2014 a révélé que 96,8% des ménages occupent un logement pourvu d'électricité et 96,1% des ménages habitent un logement alimenté en eau potable contre respectivement 96,2% et 92,2% au niveau régional.

Pour ce qui est des éléments de confort, on note que 97,4% des ménages urbains de la province de Ouarzazate possèdent une cuisine, 99,1% des ménages occupent un logement pourvu de salle de toilette, et 60,0% des ménages ont une habitation dotée d'un bain contre respectivement 97,1%, 98,2% et 55,9% au niveau régional.

6. Mode d'évacuation des eaux usées

Le recensement 2014 a prévu trois modes d'évacuation des eaux usées : réseau public, fosse septique et autre.

Au niveau de la province 33,8% des ménages habitent des logements raccordés au réseau public, 23,9% utilisent des fosses septiques, 34,9% utilisent des puits perdus et 7,4% ont opté pour d'autres modes d'évacuation des eaux usées, ces taux sont respectivement de 32,1%, 28,7%, 26,1% et 13,2% au niveau régional. Il est à souligner que la part des ménages qui habitent des logements raccordés au réseau public au niveau provincial est supérieure à celle observée au niveau régional. Cependant, elle est inférieure à la part nationale (58,9%).

Tableau 59: Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence

Désignation	Ouarzazate			Drâa-Tafilalet		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Réseau public	75,1	2,3	33,8	75,2	1,5	32,1
Fosse septique	15,2	30,5	23,9	15,9	37,8	28,7
Puits perdus	8,9	54,7	34,9	7,7	39,0	26,1
Dans la nature	0,6	11,0	6,5	0,8	19,7	11,9
Autre	0,2	1,5	0,9	0,4	1,9	1,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: HCP, RGPH 2014

En milieu urbain provincial, les occupants des logements raccordés à un réseau public d'évacuation des eaux usées forment 75,1% et 15,2% utilisent des fosses septiques contre respectivement 75,2% et 15,9% au niveau régional.

En milieu rural, on constate que 2,3% des ménages de la province utilisent un réseau public d'évacuation des eaux usées, 30,5% utilisent les fosses septiques, 54,7% utilisent les puits perdus et 12,5% ont opté pour autres modes d'évacuation contre respectivement 1,5%, 37,8% et 39,0%, 21,6% au niveau régional. Notons toutefois que la proportion des ménages ruraux de la province utilisant un réseau public d'évacuation des eaux usées (2,3%) est supérieure à celle observée au niveau régional (1,5%).



JEUNESSE ET SPORT



E - JEUNESSE ET SPORT

L'essentiel de l'infrastructure de la jeunesse et des sports, disponible au sein de la province se compose d'installations sportives, d'institutions chargées de l'accueil et de la promotion des activités récréatives en faveur des jeunes et des activités de formation au profit des femmes et des jeunes filles.

1. *Infrastructure sportive*

La lecture des données du tableau ci-après montre qu'en 2015 l'infrastructure sportive au niveau provincial est composée de 26 installations sportives, dont 12 terrains de football ,5 terrains de basket-ball et trois piscines.

Tableau 60: Installations sportives - 2015

Désignation	Ouarzazate
Volley-ball	2
Hand-ball	2
Basket-ball	5
Football	12
Salle de sport	1
Piscine	3
Athlétisme	1
Total	26

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

2. *Etablissements socio-culturels*

2.1 Foyers féminins, jardins d'enfants et maisons des jeunes

D'après les données fournies dans le tableau ci-après, le nombre de foyers féminins au niveau de la province est de 3 établissements en 2015, représentant 9,4% des foyers féminins au niveau régional. Ils sont animés par 9 encadrants, ils ont accueilli 6 485 bénéficiaires, soit 39,1 % du total régional.

En ce qui concerne les jardins d'enfants, la province abrite 3 établissements, soit 9,7% du total régional, ces établissements sont dotés de 2 jardinières encadrant 389 enfants, soit 39,3% du total régional.

Pour ce qui est des maisons de jeunes, 6 établissements sont fonctionnels au niveau provincial en 2015, soit 14,2% du total de la région. Le nombre des participants aux activités organisées par ces maisons s'élève à 64 692, ce qui représente 24,9% du total national.

Tableau 61: Foyers féminins, jardins d'enfants et maisons des jeunes - 2015 -

Désignation	Ouarzazate	Drâa-Tafilalet	Maroc
Foyers féminins			
Nombre de bénéficiaires ²¹	6 485	16 569	112 235
Jardinières d'enfants	9	60	911
Nombre de foyers	3	32	308
Jardins d'enfants			
Nombre de bénéficiaires ²²	389	7 376	112 235
Jardinières d'enfants :	2	13	948
Nombre d'établissements	3	31	314
Maisons des jeunes			
-Participation aux activités normales	33 750	145 557	2 861 608
-Participation aux activités de rayonnement	30 942	113 945	2 190 923
-Nombre d'établissements	6	42	557

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

2.2 Les centres d'accueil des jeunes

La province abrite un centre d'accueil d'une capacité litière de 40 lits soit 44,4% du total de la capacité régionale. Au cours de l'année 2014. Ce centre a accueilli 542 personnes soit environ 48,9% du total des visiteurs au niveau régional.

Tableau 62: Centres d'accueil des jeunes - 2015 -

Désignation	Nombre de centres	Capacité en lits	Nombre de bénéficiaires
Ouarzazate	1	40	542
Drâa-Tafilalet	2	90	1108
Province /Région (en %)	50,0	44,4	48,9

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2015, Annuaire Statistique Régional Drâa- Tafilalet 2015

²¹ Total des bénéficiaires en activité normales et de rayonnement et unités mobiles.

²² Total des bénéficiaires en activités éducatives de rayonnement et institutionnelles.

ROYAUME DU MAROC
ENTRAIDE NATIONALE



المملكة المغربية
التعاون الوطني



ENTRAIDE NATIONALE



F - ENTRAIDE NATIONALE ET PROMOTION NATIONALE

1. Entraide nationale

L'entraide nationale est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il est, actuellement, placé sous la tutelle administrative du ministère de la Famille, de la Solidarité, de l'Égalité et du Développement social.

L'Entraide nationale a pour mission d'œuvrer pour la satisfaction des besoins immédiats des populations cibles (personnes en situation de précarité : enfants, femmes, personnes âgées, personnes en situation d'handicap,...), tout en répondant à leurs besoins et en leur prodiguant une assistance sociale dans différents domaines. Elle contribue aussi à la formation des agents affectés aux œuvres qu'elle contrôle. Comme elle peut être appelée à participer à la création d'institutions et d'établissements destinés à faciliter l'accès au travail et à l'intégration sociale.

Les établissements de l'entraide nationale au niveau de la province sont au nombre de 93 repartis entre les centres d'éducation et de formation, les associations de bienfaisance, les centres d'accueil et l'insertion des personnes âgées, les organisations des handicapés ou aussi des maisons d'étudiant et les jardins d'enfants. La province détient 22,0% du total des établissements au niveau régional. Le nombre des encadrants exerçant dans ces établissements est de 237 au niveau provincial. Ces établissements font bénéficier plus de 4 231 habitants de la province des différents services proposés.

Tableau 63: Etablissements de l'entraide nationale - 2015 -

Désignation	Nbr d'établissements	Nbr de bénéficiaires	Nbr d'encadrants
Ouarzazate	93	4 231	237
Drâa-Tafilalet	422	17 358	2 262
Province/ Région (%)	22,0	24,4	10,5

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

Tableau 64: Etablissements et nombres des bénéficiaires et d'encadrant des centres relevant de l'entraide nationale - 2015 -

Désignation	Nombre d'établissements	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'encadrants
Etablissement de protection sociale (EPS)	20	1 964	161
Centre d'éducation et formation (CEF)	15	360	14
Dar Al Mouwaten (DAM)	1	41	3
Jardins d'enfants (JE)	47	1 125	47
Espace Alphabétisation	4	72	4
Centre d'Orientation et d'Assistance aux personnes en situation d'Handicap(COAPH)	1	559	2
Centre d'Assistance Sociale (CAS)	3	45	3
Centre de Formation par Apprentissage (CFA)	2	65	3
Total	93	4 231	237

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

Il est à préciser que les jardins d'enfants représentent 50,5% des établissements provinciaux de l'entraide nationale, les établissements de protection sociale 21,5% et les centres d'éducation et de formation représentent 16,1%.

2. Promotion nationale

Pour la promotion nationale, elle a été instituée par le Dahir du 15 juillet 1961, en vue de "coordonner et de mettre en œuvre la réalisation du plein-emploi des populations rurales pour promouvoir la mise en valeur du territoire national".

Les objectifs tracés par cette institution est à la fois pour répondre au problème du chômage et pour limiter l'exode rural. C'est ainsi qu'elle offre la formation qualification aux ouvriers dans les métiers du bâtiment, à savoir, maçonnerie, plomberie, menuiserie etc. Cette formation est assurée dans le cadre d'un programme établi en partenariat avec la fondation Mohammed V pour la solidarité et l'OFPPT. En effet, ce système a permis la réalisation de nombreux projets de développement, notamment dans les zones rurales déshéritées pour engager la lutte contre l'isolement et le sous-développement de leurs populations.

Cette partie s'intéresse aux activités de la promotion nationale ainsi qu'aux différents établissements de l'entraide nationale dans la province.

En 2015, le nombre des chantiers d'équipement achevés dans la province était de 10 programmes achevés et 10 chantiers programmés. Ces chantiers ont nécessité des dépenses qui s'élèvent à 3,02 millions de dirhams, réparties entre les salaires distribués, les dépenses justifiées et autres dépenses. La réalisation de ces chantiers a nécessité 7 994 jours au niveau de tous les chantiers ouverts dans la province.

En ce qui concerne les chantiers de collectivités locales, ils sont de l'ordre de 15 chantiers achevés et 15 chantiers programmés. Les dépenses en termes de salaire pour la réalisation de ces chantiers s'élevaient à 4,54 million de dirhams et 4,54 million de dirhams pour les dépenses justifiées. Le nombre de jours travaillés pour la réalisation des chantiers était de 64 746 jours.

Tableau 65: Activités de la promotion nationale -2015-

Désignation	Ouarzazate
Chantiers d'Equipement	
Achevés	10
Programmés	10
Dépenses en (DH)	
Salaires distribués	607 006,45
Dépenses justifiées	1509 179,08
Autres dépenses	902 172,63
Nombre de jours ouvrables	
Accordés	8 002,00
Epuisés	7 994,00
Chantiers de collectivités locales	
Achevés	15
Programmés	15
Dépenses en (DH)	
Salaires distribués	4 538 059,44
Dépenses justifiées	4 538 059,44
Nombre de jours ouvrables	
Accordés	64 746,00
Epuisés	64 746,00
Autres chantiers	
achevés	7
programmés	7
Dépenses en (DH)	
Salaires distribués	937 816,45
Autres dépenses	-
Nombre de jours ouvrables	
accordés	12 353,00
épuisés	12 351,00

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

CHAPITRE IV

INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES



TRANSPORT



A - TRANSPORT

Les infrastructures désignent l'ensemble des installations fixes nécessaires pour permettre une vie facile et contribuent aussi au développement économique du pays. Cette partie va mettre en exergue l'infrastructure routière et aérienne disponible, ainsi l'installation bancaire provinciale mise en place. En plus, l'analyse portera sur les conditions d'habitat dans la province.

Le secteur des transports est considéré comme l'un des piliers du développement économique et social. Il assure le rapprochement des hommes et l'échange des biens et conditionne ainsi les investissements, le commerce et la dynamique dans les relations.

La province est largement desservie par un nombre de lignes de transport routier public surtout entre les villes. Le transport par taxis reste le plus important par rapport aux autres modes offerts, suivi par le transport via des autocars. La région souffre d'une rareté des lignes de transport public autorisé en milieu rural. Les sociétés de transport intra urbain font encore défaut, malgré divers projets d'investissement privé. La capacité du transport des voyageurs a connu un essor important au niveau des places offertes quotidiennement par les autocars.

Pour le transport aérien, La province dispose d'un site d'aéroport situé à la ville de Ouarzazate.

L'Aéroport international de Ouarzazate : ouvert au trafic aérien public depuis le 04 Décembre 1971. D'une superficie de 3 200 m², le terminal de l'aéroport dispose d'une capacité de 260 000 passagers par an.

1. Transport routier

En 2015, 1 349 véhicules ont été immatriculés au niveau provincial, soit un peu près 46,3% du total des véhicules immatriculés dans la même année au niveau régional.

La majorité des véhicules immatriculés en 2015 sont des voitures touristiques (70,1%), les véhicules utilitaires immatriculés représentent près de 29,1% et les motocyclettes quant à eux présentent seulement 0,8% des véhicules immatriculés en 2015.

Tableau 66: Immatriculation des véhicules par centre immatriculation - 2015 -

Désignation	Véhicules utilitaires	Voitures de tourisme	Motocyclettes	Total
Ouarzazate	393	946	10	1 349
Drâa-Tafilalet	1 000	1 895	23	2 918
Province /Région (en %)	39,3	49,9	43,5	46,2

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

Le nombre des permis de conduire délivrés au niveau de la province en 2014 est 6 271 permis contre 7 485 permis en 2015 représentant 42,1% du total des permis délivrés au niveau régional.

La part des filles ayant obtenu leurs permis de conduire en 2015 représente près de 13,5%, un taux qui

est proche du taux régional (13,9%) mais inférieure à celui enregistré au niveau national (30,4%). En plus, entre 2014 et 2015 le nombre de filles ayant obtenu leurs permis de conduire a passé de 808 en 2014 à 1 015 en 2015 soit une hausse de 25%.

Tableau 67: Permis de conduire délivrés selon le sexe - 2015 -

Désignation	2014		2015	
	Femmes	Total	Femmes	Total
Ouarzazate	808	6 271	1 015	7 485
Drâa-Tafilalet	2 767	16 317	2 481	17 786
Province /Région (en %)	29,2	38,4	40,9	42,1

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

2. Transport aérien

Le trafic commercial au niveau de la province a enregistré en 2015, 1 052 vols, soit 64,6% du trafic commercial des trois aéroports de la région.

Le nombre de trafic réalisé par les autres mouvements des avions a atteint 646 vols représentant plus de 55% des opérations de ce type au niveau régional.

Tableau 68: Mouvements des avions selon les aéroports - 2015 -

Désignation	Autres Mouvements ²³	Trafic commercial	Total
Ouarzazate	646	1 052	1 698
Drâa-Tafilalet	1 164	1 629	2 793
Province /Région (en %)	55,5	64,6	60,8

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

Le nombre de voyageurs arrivés à l'aéroport de la province a atteint les 28 397 voyageurs, soit 77,4% du total des voyageurs arrivés aux aéroports de la région. Le nombre des voyageurs qui ont fait le départ de l'aéroport de la province sont au nombre de 26 720. Ce trafic commercial représente 76,1% des arrivés au niveau régional.

Le nombre des voyageurs dans les autres mouvements des avions a été de 4 317 passagers, ce qui représente 67,0% du total régional.

Tableau 69: Nombre de passagers par transport aérien - 2015 -

Désignation	Trafic commercial				Autres mouvements	Total
	Transit	Départ	Arrivée	Total		
Ouarzazate	1 711	26 720	28 397	56 828	4 317	61 145
Drâa-Tafilalet	3 428	35 133	36 670	75 131	6 445	81 676
Province /Région (en %)	49,9	76,1	77,4	75,6	67,0	74,9

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

²³ Il inclut les mouvements des avions privés et des avions d'essai



RESEAU BANCAIRE



B - BANQUES

1. Réseau bancaire

Le réseau bancaire permet la collecte de l'argent des épargnants et sa canalisation vers le financement des opérations d'investissement ou l'octroi de crédits aux consommateurs assurant ainsi la relance des économies d'une façon générale et des économies locales en particulier.

Le réseau bancaire de la ville de Ouarzazate est présenté via le nombre d'agences bancaires fonctionnelles ainsi qu'à travers le volume des dépôts et crédits distribués.

Le système bancaire est un des éléments centraux de la vie économique d'un pays. Les banques jouent un rôle majeur dans la vie quotidienne des entreprises et aussi un intermédiaire incontournable pour les ménages. En effet, les banques assurent la fluidité des transactions en mettant à la disposition des agents économiques des moyens de paiement rapides, pratiques et sûrs. De ce fait, le système bancaire remplit un grand nombre de fonctions à savoir : Collecte de l'épargne, Allocation des ressources et Gestion de l'information.

Le développement de cet intermédiaire financier constitue donc un moyen essentiel pour favoriser l'accumulation du capital, de même, la mise en place d'un système financier plus efficace conduit à accroître le bien-être de l'économie.

Le réseau bancaire de la province est présenté via le nombre d'agences bancaires fonctionnelles ainsi qu'à travers le volume des dépôts et crédits distribués.

En 2016, la province compte 16 agences bancaires, la portion de la province du total de ces institutions est de l'ordre de 30%.

Les banques les plus représentées au niveau de la province sont : la banque populaire avec 3 agences, Attijariwafa Bank avec 4 agences et le Crédit Agricole du Maroc avec 3 agences.

Tableau 70: Implantation bancaire - 2015 -

Désignation	ATTIJARIWAFABANK	BMCE	BMCI	CDM	SGMB	CIH	BP	CNCA
Ouarzazate	4	2	1	1	1	1	3	3
Drâa-Tafilalet	12	7	4	3	2	2	13	10
Province /Région (en %)	33,3	28,6	25,0	33,3	50,0	50,0	23,1	30,0

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

2. Dépôts recueillis et crédits distribués

Tableau 71: Dépôts recueillis et crédits distribués par mois - 2015 -

Désignation	OUARZAZATE	
	Dépôts en 1000 dh	Crédits en 1000 dh
JANVIER	2 437 963	668 967
FEVRIER	2 333 839	672 073
MARS	2 397 100	685 803
AVRIL	2 391 927	695 935
MAI	2 395 590	692 386
JUIN	2 402 580	703 959
JUILLET	2 338 234	685 544
AOUT	2 175 384	694 275
SEPTEMBRE	2 129 386	710 995
OCTOBRE	2 248 261	717 726
NOVEMBRE	2 254 158	711 368
DECEMBRE	2 157 916	704 910
Total	27 661 738	8 343 941

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

Au niveau de la province, les dépôts recueillis par les différentes institutions bancaires en 2016 sont de l'ordre de 27 661 738 Mille dirhams. Les crédits alloués aux clients quant à eux ont atteint 8 343 941 Mille dirhams. Ces crédits ne représentent que 3,2% des dépôts recueillis durant la même année au niveau provincial.



ENERGIE, EAU POTABLE ET MINES



C - ENERGIE, EAU POTABLE ET MINES

L'énergie et l'eau potable sont deux éléments vitaux dans la vie économique et sociale du pays qu'il convienne de cerner à travers l'importance de leur utilisation et leur degré de couverture.

1. Energie électrique

1.1 Les ventes de l'énergie électrique

Tableau 72: Ventes de l'énergie électrique en millions de Kwh

Désignation	2013	2014	2015*
Ouarzazate	217,1	223,4	236
Drâa-Tafilalet	487,6	516,8	548,9
Province/ Région (%)	44,5	43,2	43,0

Source Annuaire Statistique du Maroc 2016

Le volume des ventes d'électricité dans la province a connu une légère progression durant la période entre 2013 et 2015 passant ainsi de 217,1 MKWH à 236 MKWH en 2015. Avec un tel volume la province occupe la première place parmi les autres provinces de la région, suivie par la province d'Errachidia avec un volume de 210 MKWH dans la même période.

1.2 Evolution de la production de l'eau superficielle

Tableau 73: Evolution de la production de l'eau superficielle : Barrage El Mansour Eddahbi - 2016-

Désignation	Volume restitué Million m3		Volume évaporé	Situation de la retenue			
	Drâa par oued	Ouarzazate par canaux ONEP+ MASEN		Volume début du mois Million m3	Volume fin du mois Million m3	Apports mensuels Million m3	Débit moyen mensuel (m3/s)
Janvier	18,45	0,365	2,953	384 084	372 347	10,552	3,94
Février	20,16	0,399	0,287	372 347	355 106	8,278	3,30
Mars	35,73	0,459	6,057	355 106	322 520	9,660	3,61
Avril	4,77	0,494	7,292	322 520	318 281	8,736	3,37
Mai	0,00	0,518	8,821	318 281	336 189	27,469	10,26
Juin	0,00	0,541	10,667	336 189	328 589	3,915	1,51
Juillet	51,75	0,541	10,128	328 589	270 715	6,171	2,30
Aout	0,00	0,493	8,431	270 715	24 500	12,732	4,75
Septembre	0,00	0,486	6,666	24 500	285 749	18,401	7,10
Octobre	0,00	0,485	4,651	285 749	327 871	47,258	17,64
Novembre	14,13	0,489	3,515	327 871	319 690	9,953	3,84
Décembre	30,96	0,506	2,302	319 690	279 998	12,076	4,51
Total	175,95	5,776	71,77	///	///	///	///

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

La province dispose de deux barrages : le barrage El Mansour Eddahbi et le barrage de Tiouiyine. En 2015, le volume d'eau superficielle restitué par oued s'élève à 175,95 millions m³ et par canaux le volume est de 5,776 millions m³.

1.3 Activité de l'office national de l'électricité et de l'eau potable

En 2016, la production total de l'office national d'électricité et de l'eau potable était de 7 131 mille m³ pour un nombre d'abonnés de 31 830, soit une proportion de 25% de la production régionale.

Tableau 74: Activité de l'Office National de l'électricité et de l'Eau Potable -2016-

Désignation	Nombre d'abonnés consommation	Ventes (En milliers m3)		Production (En milliers m3)
		aux abonnés consomm ²⁴	aux régies	
Ouarzazate	31 830	4 493	-	7 131
Drâa-Tafilalet	177 718	18 828	-	28 491
Province /Région (en %)	17,9	23,9	-	25,0

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

La vente d'énergie électrique pour la moyenne tension dans la province est de 85 762 MWH soit 44,0% des ventes au niveau régional et pour la basse tension elle est de l'ordre de 90 416 MWH représentant 19,6% au niveau régional.

Tableau 75: Ventes d'énergie électrique selon le niveau de tension en MWH -2016-

Désignation	Ouarzazate	Drâa-Tafilalet	Province /Région (en %)
- Moyenne Tension	85 762	194 741	44,0
MT général	-	59 868	0,0
MT Vert	-	10 837	0,0
- Basse tension	90 416	460 288	19,6
Ménages	65 439	331 251	19,8
Patenté	10 105	47 944	21,1
Administration	3 437	20 076	17,1
Eclairage public	6 739	38 514	17,5
Force Motrice Agricole	1 655	12 870	12,9
Force Motrice Industrielle	1 042	7 631	13,7

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

2. Energie solaire

Le complexe solaire Noor Ouarzazate est une centrale solaire thermodynamique entrée en service en février 2016. Elle est située juste à 15 km de la municipalité de Ouarzazate dans le territoire de la commune rurale de Ghassat et s'étend sur une superficie globale de 3 043 ha. Avec 160 MW, la centrale la 7^{ème} centrale solaire thermodynamique la plus grande au monde, après 5 centrales américaines aux premiers rangs, puis la centrale Solaben en Espagne. Le complexe Noor vise à développer une source d'énergie renouvelable et à réduire la très forte dépendance énergétique du pays.

Cette première centrale solaire marocaine s'inscrit dans le cadre du plan national des énergies renouvelables qui s'est fixé l'objectif de fournir 42 % du courant électrique à partir de sources renouvelables (dont 2 GW de sources solaires) en 2020. Son extension, programmée en trois étapes, portera sa puissance à 580 MW, en faisant une des plus grandes centrales solaires au monde.

La 1^{ère} phase du projet consiste en la construction d'une centrale solaire thermique (CSP) à

²⁴ Y compris les ventes aux associations et aux grands clients.

miroirs cylindro-paraboliques d'une capacité de 160 MW (NOOR 1) selon le modèle de production indépendante d'énergie. La construction de la centrale NOOR I a démarré en 2013 et la production des premiers kWh a été prévue pour octobre 2015.

La 2^{ème} phase du projet de complexe solaire de Ouarzazate consiste en la réalisation de deux centrales CSP distinctes, dotées de capacités de stockage de huit heures:

- NOOR 2, à miroirs cylindro-paraboliques d'une puissance de 200 MW ;
- NOOR 3, d'une puissance de 150 MW reposant sur la technologie à tour, permettant ainsi une diversification technologique dans le CSP ;
- La dernière phase, Noor 4, sera photovoltaïque ; ces quatre unités feront de Noor Ouarzazate le plus grand site de production solaire multitechnologique au monde avec une capacité de 580 MW ;
- Le projet solaire global Noor Ouarzazate ambitionne de produire 2 000 MW d'ici 2020.

Au complexe Noor en construction à Ouarzazate s'ajouteront quatre autres centrales solaires actuellement en projet dans le pays: Ain Bni Mathar, Fom Al Oued, Boujdour et Sebkat Tah.

3. Mines

La région est une région à grande réputation géologique et minière et contient plusieurs types de substances métallifères comme plomb, cuivre, zinc et fluorine, ainsi les indices de métaux précieux, les roches ornementales et le marbre fossilifère.

3.1 Les substances exploitées

La province contient plusieurs gisements miniers riches en substances métallifères et métaux précieux. Dans la province les substances exploitées sont principalement: la barytine, le cuivre, l'or. Manganèse, Cobalt, Haldes d'or, le fer et le zinc. Ces gisements miniers sont exploités par plusieurs sociétés, des permissionnaires, des artisans mineurs ou aussi des particuliers.

Tableau 76: Identification des gisements miniers - 2015 -

Opérateur à Ouarzazate	Substance exploitée	Centre d'exploitation
Sté Anonyme Chérifienne d'Etudes Minières SACEM	Bioxyde de	IMINI
Sté GARROT CHAILLAC MAROC	Manganèse	TIOUINE
CompagnieTifnout-Tiranimine	Cobalt,	BOUAZZER
Projet BOUSKOUR (CMS)	Or, Cuivre	BOUSKOUR
Sté AGRAMATER	Barytine	
Sté MATERIALS AND TECHNIQUE	Fer	
Permissionnaire	Oxyde de fer	
Sté BROYCHIM	Zing	

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

3.2 Les permis miniers délivrés

Les permis miniers sont subdivisés en trois catégories, à savoir: les concessions, les permis d'exploitation et les permis de recherche. Dans la province, le nombre de concessions délivré est de 20.

Les permis d'exploitation à leurs tours sont de 71 permis. Alors que le nombre de permis de recherche atteint 392 permis valables jusqu'au 31/12/2016. Les proportions de ces trois sortes de permis miniers sont respectivement 35,1%, 13,9% et 14,4% du total des trois catégories de permis au niveau régional.

Tableau 77: Permis miniers -2016 -

Désignation	Concessions			Permis d'exploitation			Permis de recherche		
	Instituées	Annulées	Valables 31/12/2016	Institués	Annulés	Valables 31/12/2016	Institués	Annulés	Valables 31/12/2016
Ouarzazate	-	-	20	-	-	71	-	-	392
Drâa-Tafilalet	-	-	57	-	-	510	-	-	2720
Province / Région (en %)	-	-	35,1	-	-	13,9	-	-	14,4

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

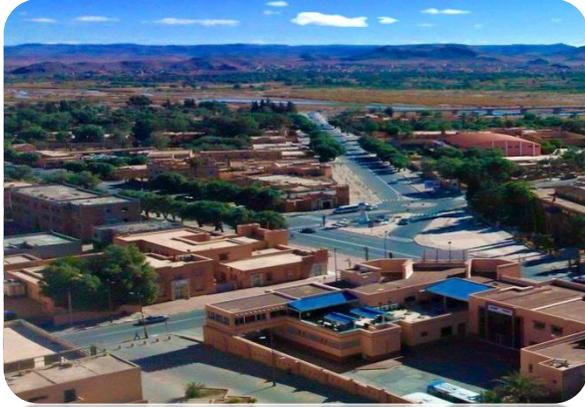
3.3 La production minière

En 2016, 116 250 tonnes de produits miniers ont été extraits dans la province subdivisés entre du manganèse (77 612 tonnes), cobalt (32 925 tonnes), haldes d'or (2 460 tonnes), la barytine (2 576 tonnes) et 677 tonnes pour le reste des produits miniers tel que le fer et le zinc. Cette extraction a nécessité presque 1 886 personnes.

Tableau 78: Production minière - 2016 -

Désignation	Substance exploitée	Production Marchande (T)	Effectifs employés
Ouarzazate	Manganèse	77 612	479
	Cobalt	32 925	1293
	Haldes d'Or	2 460	
	Or	Le traitement à la mine de CTT Bouazzer	82
	Cuivre	Le traitement à la mine d'OUMJRANE	
	Barytine	2 576	6
	Fer	29	2
	Oxyde de fer	330	9
	Sel	174	9
	Zing	144	6

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016



HABITAT, URBANISME ET GESTION URBAINE



D - HABITAT, URBANISME ET GESTION URBAINE

Le Maroc est confronté à des changements profonds qui résultent d'un processus accéléré et continu de mutations sociales et économiques, se traduisant par une urbanisation accélérée, impactant directement le mode d'habitation du citoyen marocain, la migration et l'extension urbaine.

En effet, les pouvoirs publics ne cessent de déployer des efforts importants en vue de garantir un logement décent à tous les citoyens et aussi d'améliorer les conditions d'habitation, et cela à travers plusieurs actions et mesures qui ont visé essentiellement :

- La promotion du secteur ;
- La résorption de l'habitat insalubre ;
- L'encouragement de l'accès de certaines couches sociales à l'habitat social ;
- La restructuration des administrations des différents opérateurs publics et semi publics intervenant dans ce domaine et leur regroupement dans le groupe El Omrane (ERAC, ANHI, SNEC etc.).

Certes, les différentes actions entreprises par les pouvoirs publics ont permis d'atténuer les déficits enregistrés dans le secteur de l'habitat, notamment la résorption de l'habitat insalubre, mais la continuité de ces efforts demeure indispensable pour améliorer la qualité de l'habitat et répondre aux besoins croissant en logement.

L'évolution rapide qu'a connue la province comme la région Drâa-Tafilalet est due principalement à la forte croissance urbaine et aux flux migratoires vers les centres urbains de la province ce qui a stimulé un besoin urgent et pressant en matière d'habitat et de logement. Des références urbanistiques et architecturales ont été élaborées, par les différents partenaires, afin de déceler les besoins en matière d'aménagement et rénovation urbaines.

Cette partie s'intéresse à la contribution des promoteurs privés et publics dans le domaine d'habitat à travers le nombre d'autorisations de construire délivrées et aux différents types de projets déposés pour avis du CPGP et du CPPP au niveau de la province.

1. Urbanisme et gestion urbaine

En 2015, 118 grands projets de la province ont été déposés pour avis du CPGP dont 47,0% de ces projets ont été acceptés et 53% refusés. Ces projets présente 28,5% du total des projets déposés au niveau régional.

Concernant les petits projets, ils sont de l'ordre de 2 040 projets dont 69,4% ont été acceptés. La province détient 38,2% du total des projets déposés au niveau régional.

Tableau 79: Répartition des grands projets selon les avis de la CPGP - 2015 -

Désignation	En instance		Non Consensus		Avis défavorables		Avis favorables		Nombre de projets
	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	
Ouarzazate	-	-	-	-	53,0	63	47,0	55	118
Drâa-Tafilalet	-	-	-	-	222	224	182	220	414
Province / Région (en %)	-	-	-	-	-	28,1	-	25,0	28,5

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

Tableau 80: Répartition des petits projets selon les avis de la CPPP - 2015 -

Désignation	En instance		Non Consensus		Avis défavorables		Avis favorables		Nombre de projets
	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	
Ouarzazate	-	-	-	-	31,6	625	68,4	1415	2 040
Drâa-Tafilalet	-	-	-	-	33,1	1769	66,9	3578	5 347
Province / Région (en %)	-	-	-	-	-	35,3	-	39,5	38,2

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

CHAPITRE V

SECTEURS PRODUCTIFS



AGRICULTURE ET ELEVAGE



A. AGRICULTURE ET ELEVAGE

A-L'AGRICULTURE ET L'ELEVAGE

La province est connue par la rudesse des ses conditions climatiques ainsi que le manque des ressources en eau et terre fertile. Mais ça n'empêche que l'agriculture oasisienne dont dispose la la province regorge des niches à haute valeur ajoutée.

D'ailleurs, depuis le lancement du projet plan Maroc vert (PMV), Ouarzazate a bénéficié de l'accompagnement et la modernisation des techniques et pratiques visant le développement du secteur dans la région.

1. *Les principaux acteurs économiques dans le secteur agricole*

Le centre régional d'investissement de Draâ-Tafilalet est le premier acteur ayant fait un diagnostic sur les secteurs porteurs dans la région, et a réalisé que la région dispose de trois piliers de développement à savoir l'agriculture, les mines et énergies et les services.

Le 2^{ème} acteur intervenant dans le secteur agricole de la région est la chambre de commerce de l'industrie et de services de la région Drâa-Tafilalet (CCISDT) qui confirme à son tour que la région dispose d'un capital précieux et d'un fort potentiel agricole.

En outre, parmi aussi les acteurs opérant dans le développement du secteur agricole dans la région Draâ-Tafilalet est l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole de Tafilalet (ORMVAT) qui veille de sa part sur la mise en œuvre des programmes appropriés établis par l'Etat et les différents acteurs économiques dans le domaine agricole.

2. *La superficie agricole cultivée*

2.1 **superficie et production des principales céréales**

Durant la période (2012-2014) la superficie destinée à la production des céréales au niveau de la province a beaucoup diminué en passant de 17,6 mille hectares en 2012-2013 à 11,1 mille hectares en 2013-2014 . A la fin de 2014, cette superficie se reprend pour atteindre 20,9 mille hectares en 2014-2015.

La saison agricole 2014-2015 était une exception au niveau nationale vu la pluviométrie importante qu'a connu le maroc dans cette période. La superficie cultivée en céréales dans la province représente 18,8% de la superficie régionale cultivée.

En parallèle, la production de la province durant la même période est passée de 490,8 mille quintaux à 262,8 mille quintaux en 2014 et 445,3 mille quintaux en 2015.

La production de la province en 2015 représente 17,7% de la production régionale en céréales.

Tableau 81: Evolution de la superficie (en milliers d'hectares) et de la production (en milliers de quintaux) des céréales -2014/2015-

Désignation	2012-2013		2013-2014		2014-2015	
	Production	Superficie	Production	Superficie	Production	Superficie
Ouarzazate	490,8	17,6	262,8	11,1	445,3	20,9
Drâa-Tafilalet	1377,4	53,2	857,3	35,5	2520	111,3
Province /Région (en %)	35,6	33,1	30,7	31,3	17,7	18,8

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

Les principales céréales cultivées dans la province sont le blé tendre et l'orge. Ces céréales sont produites au niveau de la province avec des quantités différentes à savoir 223,1 mille quintaux pour le blé tendre et 213,0 quintaux pour l'orge contre 1348,7 mille quintaux et 652,6 quintaux au niveau régional respectivement.

Ces deux sortes de céréales représentent ainsi 16,5% de la production régionale pour le blé tendre et 32,6% pour l'orge. Quand au blé dur, la quantité produite est de l'ordre de 9,2 mille quintaux, soit 1,7% de la production régionale.

Tableau 82: Superficie et production des principales céréales -2014/2015-

Désignation		Blé dur	Blé tendre	Orge	Maïs
Ouarzazate	P	9,2	223,1	213,0	-
	S	0,4	9,8	10,7	-
	R	23	22,8	19,9	-
Drâa-Tafilalet	P	518,8	1348,7	652,6	-
	S	19,3	61,9	30,1	-
	R	26,9	21,8	21,7	-

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

S : Superficie en milliers d'hectares
P : Production en milliers de quintaux
R : Rendement P/S

2.2 Evolution de la superficie et de la production des légumineuses

La superficie de la production des légumineuses dans la province a augmenté en passant de 3,1 mille tonne en 2015-2016 à 4,6 mille tonne en 2016-2017. Il est à signaler que la production des légumineuses au niveau de la province représente plus de 50 % de la production des légumineuses au niveau régional.

Tableau 83: Evolution de la superficie et de la production des légumineuses

Désignation	2015-2016		2016-2017	
	Production	Superficie	Production ²⁵	Superficie ²⁶
Ouarzazate	3,1	0,4	4,6	0,5
Drâa-Tafilalet	6,5	0,8	8,0	0,9
Province /Région (en %)	47,7	50,0	57,5	55,6

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

²⁵ Production en milliers de tonne

²⁶ Superficie en milliers d'hectares

Tableau 84: Superficie cultivée et production des légumineuses -2014/2015-

Désignation		Fèves	Petit-pois	Pois chiches	Lentilles
Ouarzazate	P	3,8	0,9	-	-
	S	0,4	0,1	-	-
	R	9	9	-	-
Drâa-Tafilalet	P	19,2	4,6	8,5	0,4
	S	2,0	0,6	0,9	-
	R	9,6	7,7	9,4	-

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

S: Superficie en milliers d'hectares

P: Production en milliers de tonne

R: Rendement P/S

Les principaux produits cultivés dans la province sont les fèves, le petit-pois. La quantité produite en fèves s'élève à 3,8 mille tonne en 2014/2015 sur une superficie de 0,4 mille hectares, soit environ 19,8% de la production régionale. La production des petits-pois est de 0,9 mille tonne sur une superficie de 0,1 mille hectares, soit 19,6% de la production régionale.

2.3 La production des dattes

La production des dattes au niveau de la province a évolué de 2 000 tonnes en passant de 4 500 tonnes en 2015-2016 à 6500 tonnes en 2016-2017 soit 5,6% de la production totale de la région.

Tableau 85: Evolution de la production des dattes -2015-

Désignation	Production en tonne	
	2015-2016	2016-2017
Ouarzazate	4 500	6 500
Drâa-Tafilalet	116 000	115 957
Province /Région (en %)	3,9	5,6

Source: ORMVAO , Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

Au niveau de la province, la plantation des palmiers a évolué de 26 milles palmiers en passant de 292 milles en 2015-2016 à 318 milles en 2016-2017 soit 15,4% de la production totale de la région dont la plantation est de l'ordre de 2065 palmiers en 2016-2017.

Tableau 86: Evolution de la plantation des palmiers -2015-

Désignation	Plantation des palmiers en milliers	
	2015-2016	2016-2017
Ouarzazate	292	318
Drâa-Tafilalet	1 200	2 065
Province /Région (en %)	24,3	15,4

Source: ORMVAO, Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

3. L'élevage

En 2015 le nombre de cheptel dans la province a atteint 55,2 mille têtes de bovins, 446,2 mille têtes d'ovins et 327,2 mille de caprins. Ce cheptel compte respectivement au niveau régional 90,1 mille têtes, 856,9 mille têtes et 574 mille têtes.

Tableau 87: Effectif du cheptel -2015-

Désignation	Cheptel en milliers de têtes		
	Caprins	Ovins	Bovins
Ouarzazate	327,2	446,2	55,2
Drâa-Tafilalet	574,0	856,9	90,1
Province /Région (en %)	57,0	52,1	61,3

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

Les parts de la province relatives au cheptel sont de l'ordre de 61,3% pour les bovins, 52,1% pour les ovins et 57 % pour les caprins.

Tableau 88: Effectif des bovins par race -2015-

Désignation	Effectif des bovins par race en milliers de têtes		
	Améliorées	Locales	Total
Ouarzazate	14,9	40,3	55,2
Drâa-Tafilalet	19,5	70,6	90,1
Province /Région (en %)	76,4	57,1	61,3

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

Les têtes des bovins élevés dans la province comme dans la région sont répartis en races locales et races améliorées. Dans la province, 40,3 mille têtes de bovins sont de races locales et 14,9 mille têtes sont de races améliorées. Au niveau régional, les effectifs de ces races sont respectivement 70,6 et 19 ,5 mille têtes. La proportion des races locales est de 73 % dans la province contre 78,4% au niveau régional.

Tableau 89: Effectif des animaux de trait -2011-

Désignation	Effectif des animaux de trait en milliers de têtes		
	Anes	Mulets	Chevaux
Ouarzazate	25,7	10,4	0,1
Drâa-Tafilalet	34,8	17,9	0,4
Province /Région (en %)	73,9	58,1	25,0

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

Les principaux animaux de trait dans la province sont: les chevaux, les mulets et les ânes. La province compte 25,7 milles têtes d'ânes, 10,4 mille têtes de mulets et 0,1 mille têtes de chevaux, soient, respectivement, 73,9%, 58,1% et 25% des animaux de trait au niveau régional.

4. Les forêts

En 2015, la superficie des forêts reboisée existantes dans la province est de 7 655 hectares et la superficie reboisée provisoire est de 700 hectares. À signaler que la proportion de la province est plus de 33,1% de la superficie reboisées existante et 27% de la superficie reboisées provisoire par rapport au total des deux sortes de superficies au niveau régional.

Tableau 90: Superficies reboisées - 2014/2015 -

Désignation	Superficies reboisées provisoires ²⁷	Superficies reboisées existantes
Ouarzazate	700	7 655
Drâa-Tafilalet	2 596	23 157
Province /Région (en %)	27,0	33,1

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

²⁷ Il s'agit des superficies reboisées jusqu'au 31 mars de chaque année, sans tenir compte des reboisements exploités, incendiés ou ayant connu un faible taux de reprise après deux années.

En 2014, la superficie totale des essences résineuses naturelles dans la province a atteint 39 460 hectares répartie entre les arbres de thuya, des pins et de genévriers, soit une proportion de 39,7 % de la superficie totale des essences résineuses naturelles de la région. La province contient 4 360 hectares des arbres de Thuya, 35 080 hectares de genévriers et 20 hectares de pins.

Tableau 91: Superficies des essences résineuses naturelles -2014-

Désignation	Superficies en hectare				
	Cèdre	Genévriers	Pins	Thuya	Total
Ouarzazate	-	35 080	20	4 360	39 460
Drâa-Tafilalet	1 640	91 240	2 070	4 360	99 310
Province /Région (en %)	0	38,4	1,0	100,0	39,7

Source Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

Pour les essences feuillues naturelles, la province dispose de 15 540 hectares des chênes verts, représentant 32,5% du total de la superficie réservée aux chênes verts au niveau de la région.

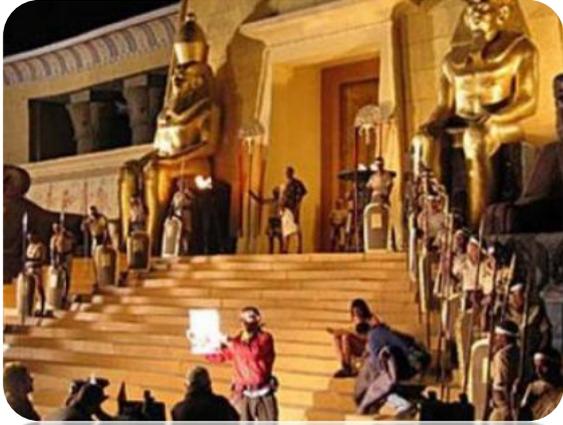
A noter que les chênes Arganier, chênes Zène et les chênes liège n'existent pas dans la province comme dans la région.

Tableau 92: Superficies des essences²⁸ feuillues naturelles -2014-

Désignation	Superficies des essences en hectare
	Chêne vert
Ouarzazate	15 540
Drâa-Tafilalet	47 800
Province /Région (en %)	32,5

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

²⁸ Statistiques de l'inventaire national forestier



INDUSTRIE



B-INDUSTRIE

Le secteur industriel occupe une place secondaire dans l'activité économique de la province. C'est un tissu industriel très jeune, constitué de petites et moyennes entreprises peu diversifiées et porte sur une production destinée en grande partie à la satisfaction des besoins de la population et des entreprises de la région.

En effet, cette situation est due non seulement à l'enclavement et l'éloignement de cette province, mais aussi à la présence d'une tendance d'investissement qui s'oriente vers d'autres branches d'activités à savoir le secteur du bâtiment et travaux publics, le secteur du tourisme et l'industrie cinématographique.

1. Grandeurs économiques par secteur d'activité

Tableau 93: Grandeurs économiques par secteur d'activité -2015-

Désignation	Unité en 1000 Dirham			
	Chiffre d'affaires	Nombre d'entreprises	Investissement	Production
Industrie alimentaires	125 866	1	1013	125 573
Industrie de caoutchouc et plastique	7531	1	677	7531
Fabrication des meubles	94 250	2	7924	10 790
Imprimerie et reproduction d'enregistrement	2981	2	-	2752
Fabrication de produits métalliques	1369	1	-	1369
Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège	3871	2	1092	4291
Total	235 868	9	10 706	152 306

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

En 2015, la province comptait 9 entreprises qui ont réalisé un chiffre d'affaire globale de 235 868 milles de dirhams provenant de l'industrie alimentaire, la fabrication des articles en bois, l'édition, l'imprimerie et la reproduction, ou aussi l'industrie de la transformation des métaux.

Au niveau de la province 53,4% du chiffre d'affaire résulte des activités de l'industrie alimentaire (125 866 de dirhams), suivi par fabrication des meubles (94 250 de dirhams). Le reste est réparti entre les secteurs d'activité de la fabrication des articles en bois et en liège, l'industrie de caoutchouc et plastique, l'imprimerie et la reproduction, ou aussi l'industrie de la transformation des métaux.

Le montant d'investissement déployé dans ces secteurs d'activité est de 10 706 milles de dirhams, avec une production atteignant 152 306 mille de dirhams.

2. Activités industrielles

L'activité des unités industrielles et mâasras reste un peu faible en raison de manque du nombre des unités industrielles au niveau régional sont au nombre de 5. La province abrite 40% des ces unités.

Pour les mâasras, ils sont au nombre de 361 au niveau de la province, soit 48,6% du total des mâasras au niveau régional. Ces unités ont produit environ 5 800 tonne en 2015 dont 39,6% de cette capacité nominale de trituration est réalisé au niveau de la province.

Tableau 94: Activité des unités industrielles et mâasras -2015-

Désignation	Nombre de Mâasras	Capacité nominale de trituration (Tonne/Année)	Nombre d'unités industrielles
Ouarzazate	361	2 300	2
Drâa-Tafilalet	743	5 800	5
Province /Région (en %)	48,6	39,7	40,0

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016



ARTISANAT



C-L'ARTISANAT

L'artisanat, constitue un secteur prometteur au niveau de la province par sa diversité, l'originalité de ses produits et le savoir-faire de ses artisans. Il participe au développement des autres secteurs productifs tels que le tourisme, le commerce extérieur et l'agriculture.

1. Organisation du secteur

Le nombre total des coopératives dans la province est de 32 avec 1 286 adhérents en 2016. Les principales activités exercées dans ces coopératives sont : le tissage, la couture et broderie, la menuiserie, le métal, la maçonnerie et les services.

La province occupe la deuxième place en ce qui concerne le nombre de coopératives qui est à l'ordre de 32 avec 1 286 adhérents après la province d'Errachidia.

Tableau 95: Coopératives Artisanales selon l'activité et le nombre d'adhérents - 2016 -

Désignation	Ouarzazate		Drâa-Tafilalet		Province /Région (en %)	
	Nombre de coopératives	Nombre d'adhérents	Nombre de coopératives	Nombre d'adhérents	Nombre de coopératives	Nombre d'adhérents
Poterie	-	-	4	69	0,0	0,0
Peinture d'immeuble	1	7	1	7	100,0	100,0
Couture et broderie	1	14	20	290	5,0	4,8
Tissage	25	1 133	38	1 620	65,8	69,9
Tonnerie	-	-	1	12	0,0	0,0
Services	1	50	7	131	14,3	38,2
Menuiserie	1	46	7	152	14,3	30,3
Métal	1	20	5	147	20,0	13,6
Maçonnerie	1	8	4	64	25,0	12,5
Ferronnerie	-	-	1	14	0,0	0,0
Taille pierre	-	-	1	23	0,0	0,0
Teinture de laine	1	8	1	8	100,0	100,0
Autres	-	-	14	228	0,0	0,0
Total	32	1 286	104	2 765	30,8	46,5

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

2. Effectifs des artisans

Les principales activités artisanales dans la province sont : la menuiserie, le tissage, les métaux la couture et broderie, la maçonnerie et teiture de laine. Le nombre total des artisans est de 24 750 artisans.

Plus de 88,8% des artisans de la province exercent dans le secteur du textile, 4,8% dans les services et 4,0% dans les travaux de construction.

Tableau 96: Répartition des artisans par secteur au niveau provincial -2016-

Désignation	Ouarzazate
Bois	110
Textile	22 000
Métaux	40
Cuir	25
Céramique	75
Services	1 200
Travaux de construction	1 000
Autre	300
Total	24 750

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

Les principales formations dans le secteur artisanal sont : la ferronnerie, la menuiserie, la menuiserie d'art et la couture. En 2015, 60 étudiants sont inscrits en 1^{ère} année et 98 étudiants en 2^{ème} année dans une de ces formations. En outre, 103 étudiants ont eu leur diplôme.

Tableau 97: Effectifs en formation par section : Secteur de l'artisanat -2015/2016-

Désignation		Effectifs des étudiants			Lauréats 2015
		1 ^{ère} Année	2 ^{ème} Année	Total	
Spécialisation	<i>Cordonnerie</i>	-	-	-	-
	<i>Ferronnerie</i>	10	00	10	-
	<i>Menuiserie</i>	06	08	14	08
	<i>Tissage</i>	-	-	-	-
Qualification	<i>Coupe couture</i>	22	13	35	09
	<i>Menuiserie d'art</i>	11	02	13	14
	<i>Ferronnerie</i>	11	02	13	01
Total		60	98	158	103

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

3. Production et exportation des produits artisanaux

Au niveau de la province les produits artisanaux destinés à l'exportation sont principalement : les tapis et hanbels, le cuivre, les articles en bois, Caftan et Djellaba, le verre et la maroquinerie. En 2016, ces produits ont réalisé un chiffre d'affaires de 514 545 dirhams avec une quantité globale de 22,97 quintaux.

Tableau 98: Produits artisanaux destinés à l'exportation fabriqués à la province -2016-

Désignation	Quantité en Qx	Valeur en DH
Tapis et Hanbels	15,89	448 750
cuivre	1,63	25 040
Maroquinerie	0,20	3 900
Articles en bois	0,86	13 600
Fer Forgé	0,15	1 180
Vannerie	0,75	3220
Caftan et Djellaba	1,37	7 275
Verre	1,72	8 400
Broderie et oreillers	0,40	3 180
Total	22,97	514 545

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

Ainsi, les produits artisanaux fabriqués au niveau de la province sont exportés spécialement aux pays de : l'Allemagne (17,1%), la France (5,3%), l'Italie (3,2%).

Tableau 99: Exportations des produits artisanaux par pays de destination au niveau provincial -2016-

Désignation	Quantité en Qx	Valeur en DH
Hollande	0,74	14 500
France	1,05	27 750
Allemagne	14,02	89 450
Angleterre	0,51	14 900
Italie	0,48	16 600
Autres	6,17	358 245
Total	22,97	521 445

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

Dans la province les exportations des produits artisanaux ont réalisé un chiffre d'affaires de un MDH annuellement de 2012 jusqu'à 2015.

Tableau 100: Evolution de la valeur des exportations (en million dh) des produits artisanaux

Désignation	2012	2013	2014	2015
Ouarzazate	1	1	1	1

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016



TOURISME



D-TOURISME

La région Drâa-Tafilalet se distingue des autres régions touristiques par sa beauté exceptionnelle et sa diversité culturelle. En effet, la région compte beaucoup de sites touristiques et paysages pittoresques multiples et variés. En plus, son historique lui permet d'être un pôle culturel et humain très important, avec l'hospitalité de ses habitants, la richesse et la diversité de son folklore et l'authenticité architecturale de ses Ksours et Kasbahs. La province est l'une des provinces relevant de cette région et qui contribue dans tous les aspects touristiques précités au niveau de la région. Sur le plan touristique, la province d recèle d'importantes potentialités assez variées lui permettant d'être un pôle d'attraction touristique.

Epaulé par l'activité artisanale, le secteur touristique dans cette province constitue un pilier principal de l'économie provinciale.

1. Capacité d'hébergement

Jusqu'au 31/12/2015 le nombre des établissements classés est à l'ordre de 150 établissements soit 47,2% du nombre des établissements au niveau régional avec un total de 4 183 chambres soit une proportion de 52,1% du total des chambres au niveau régional et 8 766 lits soit 52,1% du nombre total des lits au niveau régional. La province est classée en premier rang avec 150 établissements suivie par la province d'Errachidia avec 93 établissements.

Tableau 101: Capacité des établissements classés -2015-

Désignation	Lits	Chambres	Etablissements
Ouarzazate	8 766	4 183	150
Drâa-Tafilalet	16 839	8 032	318
Province /Région (en %)	52,1	52,1	47,2

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

Le nombre des établissements classés ayant une seule étoile dans la province sont de 11, soit 52,4% du total des établissements de même catégorie au niveau régional. Cette catégorie des hôtels représente presque 23,4% du total des hôtels classés au niveau provincial.

Pour ce qui est des établissements disposant respectivement de 2, 3 et 4 étoiles, la province abrite 13, 9 et 13 de ces établissements avec des proportions de 52%, 40,9% et 52%, respectivement ,du total des établissements du même catégorie au niveau régional.

S'agissant des hôtels classés 5 étoiles, la province abrite un seul établissement de ce type. D'ailleurs c'est le seul dans la région.

Tableau 102: Les hôtels classés -2015-

Désignation	5 étoiles	4 étoiles	3 étoiles	2 étoiles	1 étoile
Ouarzazate	1	13	9	13	11
Drâa-Tafilalet	1	25	22	25	21
Province /Région (en %)	100,0	52,0	40,9	52,0	52,4

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

Tableau 103: Les établissements classés -2015-

Désignation	Gîtes	Pensions	Auberges	Maisons d'hôtes	Résidences hôtelières	Clubs Hôtels	Campings
Ouarzazate	11	-	18	60	12	2	-
Drâa-Tafilalet	38	5	67	95	13	2	4
Province /Région (en %)	28,9	0,0	26,9	63,2	92,3	100,0	0,0

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

La province compte 5 types d'établissements non classés à savoir les clubs hôtels 2 établissements , les résidences hôtelières avec 12, les maisons d'hôtes sont en nombre de 60 établissements, 18 auberges et 11 gîtes .Ces catégories des établissements représentent respectivement 100%, 92,3%, 63,2%, 26,9% et 28,9% du total des établissements du même catégorie au niveau régional.Les clubs hôtels, les résidences hôtelières et les maisons d'hôtes sont concentrés spécialement dans la province. Alors que, les pensions, les campings et les motels n'existent pas dans la province.

Tableau 104: Capacité en lits des établissements classés -2015-

Désignation	5 étoiles	4 étoiles	3 étoiles	2 étoiles	1 étoile
Ouarzazate	520	2 806	1 321	823	717
Drâa-Tafilalet	520	5 714	2 137	1 510	1 099
Province /Région (en %)	100,0	49,1	61,8	54,5	65,2

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

Le nombre total des lits des établissements classés dans la province est de 6 187 lits, dont 2 806 lits pour les établissements de 4 étoiles soit 49,1% du nombre de lits de la même catégorie au niveau régional. Les capacités des établissements avec 3,2 et 1 étoile sont respectivement de l'ordre de 1 321, 823 et 717 lits. Un seul établissement classé 5 étoiles implanté dans la province, avec une capacité de 520 lits.

Tableau 105: Capacité en lits des établissements classés -2015-

Désignation	Gîtes	Pensions	Auberges	Maisons d'hôtes	Résidences hôtelières	Clubs Hôtels	Campings	Total
Ouarzazate	196	-	497	1 139	305	442	-	2 579
Drâa-Tafilalet	659	88	2 322	1 811	323	442	214	5 859
Province /Région (en %)	29,7	0,0	21,4	62,9	94,4	100,0	0,0	44,0

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

La capacité des clubs hôtels, résidences hôtelières et maison d'hôtes sont respectivement de 442, 305, 1139 lits. Pour les auberges représentant plus de 26,9% au niveau régional, renferment une capacité de 497 soit 21,4% de la capacité litière des auberges au niveau régional.

Les gîtes quant à eux, ils sont au nombre 11 établissements et ils possèdent une capacité litières de 196 lits, soit environ 29,7% de la capacité régionale.

En 2015, le nombre des arrivées étrangers dans les établissements classées s'élève à 164 808 touristes soit un pourcentage de 76,7% des arrivées étrangers au niveau régional prouvant que la province est une destination incontournable dans la région.

D'autre part, le nombre total des arrivés nationaux au niveau provincial est de 47 011 soit 65,3% des arrivés nationaux dans la région.

Tableau 106: Répartition des arrivés dans les établissements classés par type de tourisme -2015 -

Désignation	Tourisme interne	Tourisme international	Total
Ouarzazate	47 011	164 808	211 819
Drâa-Tafilalet	72 019	214 783	286 802
Province /Région (en %)	65,3	76,7	73,9

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

2. Nuitées touristiques

Entre 2011 et 2015 le nombre de nuitées touristiques réalisées aux établissements classés dans la province a évolué de 332 317 nuitées en 2011, à 337 574 nuitées en 2012. A partir de 2014 un saut très significatif s'est franchi, ainsi le nombre de nuitées est passé de 358 865 nuitées à 427 172 nuitées par rapport à l'année précédente. Durant les périodes 2011 - 2014 la part de la province a varié entre 68% et 74,8%.

Tableau 107: Evolution des nuitées touristiques réalisées dans les établissements classés -2015-

Désignation	2011	2012	2013	2014	2015
Ouarzazate	332 317	337 574	358 865	427 172	311 501
Drâa-Tafilalet	466 667	489 756	527 491	597 625	416 527
Province /Région (en %)	71,2	68,9	68,0	71,5	74,8

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

Les nuitées enregistrées des établissements de 4 étoiles vient en premier rang avec 125 205 nuitées soit 68,9% des nuitées enregistrés au niveau de la région pour le même type d'établissement, suivis des établissements de 3 étoiles avec un nombre de nuitées de 67 765 (89% du total de la région). Quant aux établissements à 2 étoiles, 1 étoile et 5 étoiles les nombres de nuitées sont respectivement 12 488, 17 240 et 36 397.

Tableau 108: Nuitées touristiques réalisées par catégorie d'établissements classés -2015-

Désignation	5 étoiles	4 étoiles	3 étoiles	2 étoiles	1 étoile
Ouarzazate	36 397	125 205	67 765	12 488	17 240
Drâa-Tafilalet	36 397	190 063	76 179	19 165	24 426
Province /Région (en %)	100,0	65,9	89,0	65,2	70,6

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

Dans le même cadre, le nombre des nuitées touristiques réalisées dans les clubs hôtels dans la province est de 13 715, pour les résidences hôtelières le nombre de nuitées réalisées au niveau provincial est de 3 864 soit 84,8% du total régional, alors que dans les maisons d'hôtes et les auberges, les nombre de nuitées sont respectivement 28 163 et 6 664 soient 94,2% et 31,2% du total des nuitées de la région.

Tableau 109: Nuitées touristiques réalisées par catégorie d'établissements classés -2015-

Désignation	Gîtes	Auberges	Maisons d'hôtes	Résidences hôtelières	Clubs Hôtels	Total
Ouarzazate	-	6 664	28 163	3 864	13 715	311 501
Drâa-Tafilalet	757	21 366	29 905	4 554	13 715	416 527
Province /Région (en %)	0,0	31,2	94,2	84,8	100,0	74,8

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016



CHAPITRE VI
SECTEUR DE LA JUSTICE



JUSTICE



JUSTICE

Le secteur de la justice exerce une grande influence non seulement sur la préservation de l'ordre public mais aussi sur le déroulement de diverses transactions.

C'est ainsi qu'un processus de dialogue national a été lancé en septembre 2013, et une Charte sur la réforme du système judiciaire marocain a été présentée, appelant à des réformes contribuant à une justice totalement indépendante, efficace, transparente, moderne et protectrice des droits et libertés.

Cet immense champ de réflexion démocratique et consensuel a fait l'objet de plusieurs discours royaux notamment celui prononcé à l'occasion de la commémoration du 56^{ème} anniversaire de la révolution du Roi et du peuple, dans le lequel, Sa Majesté a insisté sur la réforme de la justice comme une clé de voute pour la concrétisation d'un principe fondamental d'un Etat de droit, à savoir l'égalité des citoyens vis-à-vis de la loi.

La réforme de la justice se base sur 6 axes principaux à savoir :

- 1- Garantir l'indépendance de la justice ;
- 2- Moderniser son cadre normatif ;
- 3- Mettre à niveau ses structures et ses ressources humaines ;
- 4- Améliorer l'efficacité judiciaire ;
- 5- Ancrer des règles de moralisation ;
- 6- Optimiser la réforme annoncée.

L'activité de la justice contribue aussi pleinement dans l'assainissement de l'activité socio-économique et stimule la conclusion des transactions. Ainsi une infrastructure bien hiérarchisée et aussi des institutions judiciaires bien proches au niveau régional sont des éléments primordiaux pour garantir une assurance aux promoteurs.

1. Infrastructure judiciaire

Les auxiliaires de justice sont des professionnels de droit qui assistent les magistrats dans leur mission de juger les affaires qui rentrent dans leur domaine de compétence. Les auxiliaires de justice comprennent généralement les experts judiciaires, les huissiers, les Adouls, les avocats...

La province dispose d'un nombre de 982 auxiliaires de justice, répartis entre les deux sexes (777 masculins et 205 pour le sexe féminin) soit 56,9 des auxiliaires de justice au niveau régional.

Tableau 110: Répartition des auxiliaires de justice agréés auprès des tribunaux -2015-

Désignation	Ouarzazate			Drâa-Tafilalet			Province /Région (en %)		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Experts judiciaires	7	-	7	24	2	34	29,2	0,0	20,6
Interprètes	-	-	-	1	-	1	0,0	-	0,0
copistes	13	2	15	19	10	25	68,4	20,0	60,0
Huissiers	10	1	11	15	2	16	66,7	50,0	68,8
Notaires	3	-	3	5	-	5	60,0	-	60,0
adouls	61	-	61	124	-	124	49,2	-	49,2
Avocats titulaires	639	170	809	1 191	201	1 412	53,7	84,6	57,3
Avocats stagiaires	44	32	76	70	39	109	62,9	82,1	69,7
Total	777	205	982	1 449	254	1 726	53,6	80,7	56,9

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

2. Activité des cours d'appel

La province dispose d'un Cours d'Appel et d'une chambre d'appel du tribunal de première instance (TPI²⁹).

Les activités des cours d'appel des TPI au niveau provincial ont permis de traiter en 2015, un total de 6 450 affaires dont 3 715 sont des affaires pénales (soit 57,6%) et 2 735 sont des affaires civiles (soit 42,4%). La part provinciale à l'échelle régionale s'élève à 57,1% des affaires traités par les cours d'appel.

Tableau 111 : Activités des cours d'appel -2015-

Désignation	Nombre d'affaires					
	Pénal			Civil		
	A.I ³⁰	A.J	A. E	A.I	A.J	A. E
Ouarzazate	247	1 735	1 733	314	1 297	1 124
Drâa-Tafilalet	456	2 840	2 849	1 054	1 978	1 968
Province /Région (en %)	54,2	61,1	60,8	29,8	65,6	57,1

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

Les activités des chambres d'appel des TPI ont permis de traiter en 2015, un total de 1 899 affaires dont 1 837 sont des affaires pénales (soit 97,8%).

Sur les 62 affaires civiles présentées devant les chambres d'appel des TPI, il y a 20 affaires enregistrées, 10 affaires jugées et 32 affaires en instance. En ce qui concerne les affaires pénales, 764 affaires sont enregistrées, 721 affaires sont jugées et 352 affaires sont en instance.

Tableau 112: Activités des chambres d'appel des tribunaux de première instance-2015-

Désignation	Nombre d'affaires					
	Pénal			Civil		
	A.I	A.J	A. E	A.I	A.J	A. E
Ouarzazate	352	721	764	32	10	20
Drâa-Tafilalet	1 692	3 279	3 074	75	32	64
Province /Région (en %)	20,8	22,0	24,9	42,7	31,3	31,3

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

²⁹ Le tribunal de première instance

³⁰ A.E : Affaires enregistrées A.J : Affaires jugées A.I : Affaires en instance

3. Activité des tribunaux de première instance (Affaires civiles)

Sur les 3 732 affaires civiles enregistrés au niveau des tribunaux de première instance 44,5% sont des affaires référées, 10,2% sont des affaires de justice famille et 33,7% est repartit entres des affaires immobilières, accidents et contentieux du travail.

En ce qui concerne les affaires jugées en 2015, ils sont de l'ordre de 4 400 affaires dont plus de 38,5% des affaires référées, 14,1% sont des accidents de travail et 23,3% est repartit entres des affaires de justice famille, des affaires immobilières, ou aussi des contentieux du travail.

Quant aux affaires en instance, ils sont de l'ordre de 2 434 affaires, 30,5% sont des affaires des accidents de travail, 19,1% concerne les affaires de justice famille, et 11,2% concerne les affaires immobilières.

Tableau 113: Activités des tribunaux de première instance selon le type d'affaires : affaires civiles enregistrées -2015-

Désignation	Accidents de travail	Affaires référées	Justice famille	Affaires immobilières	Contentieux du travail	Total dont:
Ouarzazate	375	1 661	379	308	220	3 732
Drâa-Tafilalet	536	5 477	14 787	769	539	25 962
Province /Région (en %)	70,0	30,3	2,6	40,1	40,8	14,4

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

Tableau 114: Activités des tribunaux de première instance selon le type d'affaires : affaires civiles jugées -2015-

Désignation	Accidents de travail	Affaires référées	Justice famille	Affaires immobilières	Contentieux du travail	Total dont:
Ouarzazate	620	1 693	418	252	354	4 400
Drâa-Tafilalet	826	5513	15 665	805	749	28224
Province /Région (en %)	75,1	30,7	2,7	31,3	47,3	15,6

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

Tableau 115: Activités des tribunaux de première instance selon le type d'affaires : affaires civiles en instance -2015-

Désignation	Accidents de travail	Affaires référées	Justice famille	Affaires immobilières	Contentieux du travail	Total dont:
Ouarzazate	742	15	465	272	284	2 434
Drâa-Tafilalet	1230	92	2179	717	619	6988
Province /Région (en %)	60,3	16,3	21,3	37,9	45,9	34,8

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2016

4. Activité des tribunaux de première instance (Affaires pénales)

Sur les 7 041 affaires pénales enregistrées au niveau du tribunal de première instance de la province, soit 40,5% des affaires enregistrées au niveau régional, 69,7% sont des délits, 21,3% sont des contraventions et 5,5% sont des accidents de circulations.

Concernant les affaires jugées en 2015 ils sont de l'ordre de 7 314 affaires dont plus de 68,8% sont des affaires de délits, 20,5% des affaires de contraventions.

Quant aux affaires pénales en instance, ils sont de l'ordre de 844 affaires, 71,7% concerne les affaires de délits, 24,9% sont des affaires des accidents de circulation. La part des affaires pénales en instance au niveau régional est de 20,1%.

Tableau 116: Activités des tribunaux de première instance selon le type d'affaires : affaires pénales enregistrées -2015-

Désignation	Accidents de circulation	Contraventions	Affaires des mineurs	Délits	Total dont:
Ouarzazate	390	1 500	86	4 905	7 041
Drâa-Tafilalet	880	2205	281	8755	17370
Province /Région (en %)	44,3	68,0	30,6	56,0	40,5

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

Tableau 117: Activités des tribunaux de première instance selon le type d'affaires : affaires pénales jugées -2015-

Désignation	Accidents de circulation	Contraventions	Affaires des mineurs	Délits	Total dont:
Ouarzazate	490	1 500	89	5 035	7 314
Drâa-Tafilalet	1307	2205	263	12907	18937
Province /Région (en %)	37,5	68,0	33,8	39,0	38,6

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

Tableau 118: Activités des tribunaux de première instance selon le type d'affaires : affaires pénales en instance -2015-

Désignation	Accidents de circulation	Affaires des mineurs	Délits	Total dont:
Ouarzazate	220	30	634	884
Drâa-Tafilalet	782	108	3119	4396
Province /Région (en %)	28,1	27,8	20,3	20,1

Source : Annuaire Statistique Régional de Drâa-Tafilalet 2016

Les chiffres clés de la province de Ouarzazate

Tableau 119 : Les chiffres clés de la province de Ouarzazate

Indicateurs	Province de Ouarzazate	Région Drâa- Tafilalet	Maroc
Organisation Administrative			
Nombre de cercles	2	15	193
Nombre de communes urbaines	2	16	221
Nombre de communes rurales	15	109	1282
Caractéristiques Démographiques (RGPH 2014)			
Effectif de la population légale(Habitants)	297 502	1 635 008	33 848 242
Taux d'Accroissement Annuel Moyen de la Population 2004/ 2014 (%)	0,9	0,9	1,2
Taux d'urbanisation (%)	38,2	34,1	60,4
Superficie totale (km2)	12 464	88 836	710 850
Densité de la population (Habitants/ km2)	23,9	18,4	47,6
Pourcentage des personnes âgées moins de 15 ans	30,2	31,4	28,2
Pourcentage des personnes âgées de 60 ans et plus	9,3	9,2	9,4
Age moyen au premier mariage pour le sexe masculin	30,9 ans	29,7 ans	31,3 ans
Age moyen au premier mariage pour le sexe féminin	27,7 ans	26,0	25,7 ans
Nombre moyen d'enfants/femme (ISF)	2,5	2,7	2,2
Caractéristiques Socio- économiques			
Taux d'analphabétisme 2014(%)	33,9	34,5	32,2
Taux d'activité en 2014 (%)	43,6	39,8	47,6
Taux de Chômage en 2014 (%)	12,3	15,5	16,2
Indice des prix à la consommation (IPC) 2014	Non concernée par l'enquête des prix en 2015	Non concernée par l'enquête des prix en 2015	113,4
Taux de pauvreté 2014 (%)	8,6	14,6	4,8

Indicateurs	Province de Ouarzazate	Région Drâa-Tafilalet	Maroc
Agriculture (2014 / 2015)			
Superficie céréalière (10 ³ Ha)	20,9	111,3	5 391,3
Production céréalière (10 ³ Qx)	445,3	18 425,2	98 636,3
Industrie (2015)			
Nombre d'établissements	30	6,1	...
Chiffre d'affaires (10 ³ DH)	285 762	829 178	429 733 531
Effectif employé	482	951	577 983
Tourisme (2015)			
Nombre d'hôtels classés (y compris les résidences touristiques)	59	318	3 509
Nuitées touristiques dans les hôtels classés	262 959	416 527	18 424 251
Energie et Eau (2015)			
Consommation d'énergie électrique (10 ³ kw/h)	236	548,9	29 381,6
Production d'eau potable (10 ³ m ³)	7 131	28 491	1 025 702
Habitat -RGPH 2014 -			
Répartition des ménages urbains selon le type de logement en %:			
Villa	1,9	1,7	3,2
Appartement	3,7	1,6	11,6
Maison marocaine	46,6	48,4	56,8
Habitat sommaire	0,2	1,0	4,5
Logement de type rural	46,8	46,6	22,8
Autre	0,7	0,7	1,0